

(CARA'MAG')

ÉTÉ 2017

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE - N° 28



MAISON DES DOUANES
*Une ouverture
sur l'art et le paysage*



sommaire

ACTUALITÉS

- 4- La réglementation des plages harmonisée
- 5- Jeudis Musicaux : 34 concerts d'exception
- 6- 150 km de parcours loisirs à la Coubre
- 7- Surveillance des plages : une mission vitale
- 8- Le réseau « cara'bus » évolue
- 9- Le périmètre du projet de gare intermodale à Saujon
- 10- Pas de vacances pour les économies d'énergie
- 11- L'hippodrome Royan Atlantique s'agrandit
- 12-13- L'assainissement collectif à Javrezac
- 14-15- SCoT : comprendre l'organisation du territoire
- 16- Évolution des taux de fiscalité

DOSSIER MAISON DES DOUANES

- 17- Un site historique offert au public
- 18-19- L'un des premiers bâtiments de Saint-Palais-sur-Mer
- 20-21- Le projet architectural
- 22-23- Jephon de Villiers, premier artiste exposé

PORTFOLIO MAISON DES DOUANES

24-28 Là où commence l'estuaire

TERRITOIRE

- 29- Investissement massif pour le très haut débit
- 30-31- À Saujon, premier centre bipolaire de France
- 32-33- Incroyables comestibles et Terr'Océannes
- 34-35- Les générations se croisent à Floirac

MAGAZINE

- 36-37- Le pari gagnant des Révélation musicales
- 38-41- Agenda des communes
- 42- Le nettoyage raisonné des plages
- 43- Ulysse et compagnie

Faites du nautisme. Initiations, baptêmes, découvertes : le 25 mai, de Fouras à Meschers-sur-Gironde, vingt structures nautiques ont ouvert leurs portes pour faire découvrir gratuitement au public de nombreuses activités à pratiquer sur l'eau, dans l'eau ou au bord de l'eau : catamaran à La Tremblade et Royan, canoë-kayak à Chaillevette et Mornac-sur-Seudre, marche aquatique à Saint-Georges-de-Didonne, stand-up paddle à La Palmyre, surf à Saint-Palais-sur-Mer, wakeboard à Saujon... Chacun a pu tester une activité et partager une passion avec ceux qui la vivent chaque jour.

édito



Il y avait urgence. En 2007, nous avons manifesté notre volonté de préserver à Saint-Palais-sur-Mer l'un des plus beaux sites de notre littoral, à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde, en rachetant l'ancien bureau des douaniers vendu par l'État. Dix ans plus tard, la Maison des Douanes s'apprête à connaître une nouvelle vie, transformée en lieu culturel dédié aux arts et au patrimoine. Cet été, je vous invite à parcourir le sentier littoral et à faire halte dans ce bâtiment centré depuis plusieurs siècles sur l'observation de l'estuaire. Vous y découvrirez à partir du mois de juillet les sculptures fragiles et attachantes de Jephon de Villiers, qui inaugure l'espace d'exposition aménagé sur deux niveaux. Où que se pose votre regard, une beauté saisissante vous attend, dans la contemplation du paysage ou des œuvres exposées, étroitement associés dans la conception même du projet architectural.

L'ouverture de la Maison des Douanes, comme l'extension de l'hippodrome Royan Atlantique ou l'aménagement d'une gare intermodale à Saujon, contribuent à renforcer l'attractivité de notre territoire et le dynamisme de son économie. Ces projets d'ampleur portés par notre communauté d'agglomération participent tout autant à l'amélioration du cadre de vie des habitants et à la satisfaction des visiteurs qui font de nos 34 communes l'une des premières destinations touristiques de France. Chaque été, nos services se mobilisent pour garantir la qualité de cet accueil, dans les bureaux d'information de l'Office de tourisme communautaire, nouvellement créé, sur les plages où veillent 140 sauveteurs ou encore au fil des 150 kilomètres de chemins de randonnées aménagés dans le massif de la Coubre.

Chaque semaine jusqu'au 21 septembre, nous vous donnons enfin rendez-vous pour des concerts d'exception dans les églises de nos 34 communes, à l'occasion de la 29e édition des Jeudis Musicaux.

Vous trouverez dans ce numéro beaucoup d'autres invitations à sortir, à découvrir et apprécier ce territoire, pour lequel nous travaillons sans cesse à améliorer votre quotidien.

Jean-Pierre TALLIEU
Président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Magazine de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
Direction de la communication : 107 avenue de Rochefort
17201 Royan Cedex
Tél. 05 46 22 19 20
Web : www.agglo-royan.fr
Courriel : contact@agglo-royan.fr
Directeur de la publication : Jean-Pierre Tallieu
Directeur de la communication : Antoine Bigot
Comité de rédaction : Antoine Bigot, Christine Busani, Cécile Ducos, Alexandre Garcia, Marion Gotthilf, Catherine Gueydan, Laurent Pinaud, Laurent Piquet,
Rédacteur en chef : Alexandre Garcia
Rédaction : Antoine Bigot (p.34), Valérie Daviet (p.30-32, 35, 38-41,43), Alexandre Garcia, Raynald Hatton (p.13), Carine Mayau (p.37), Gaël Perrochon (p.42), Stéphanie Poisac (p.16), Stéphanie Rivet (p.11)
Photos : Antoine Bigot, Christine Busani, Romain Carré, Mélanie Chaigneau, Valérie Daviet, Alexandre Garcia, Raynald Hatton, Julia Hasse (couverture), Nicolas Jacquel, Arnaud Matagne, Franck Prével, Jean-Paul Renaudie/Balloide
Création graphique : Symaps
Conception : Laurent Pinaud
Illustrations : Androgynes (p.7), Alexis Bodet (14-15, 29), Mathieu Broussan (p.9), Audrey Penaud/ Jesoustraite.com (p.28), Laurent Pinaud (p.43)
Impression : Imaye Graphic S.A.
Tirage : 55 100 ex.
Distribution : La Poste
N° ISSN : 2107-5476
N° ISSN (en ligne) : 2107-6960
Tous droits de reproduction réservés.

Un accueil du public amélioré sur les plages de Royan

Des panneaux d'information et de sensibilisation seront installés cet été à Royan pour améliorer l'accueil du public sur les plages. Dans le cadre de son plan plage territorial, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique a en effet réalisé une charte d'équipements pour uniformiser et mieux intégrer dans le paysage les différents panneaux de signalisation ou d'information. La ville de Royan, qui a obtenu le label environnemental « *pavillon bleu* » pour ses cinq plages urbaines, souhaitait de son côté mieux informer les usagers sur l'environnement du littoral et les zones de loisirs autorisées. Les premiers panneaux répondant aux exigences de la charte d'équipements ont ainsi été conçus pour les plages de Pontalliac, du Chay, du Pigeonnier, de Foncillon et de la Grande Conche.

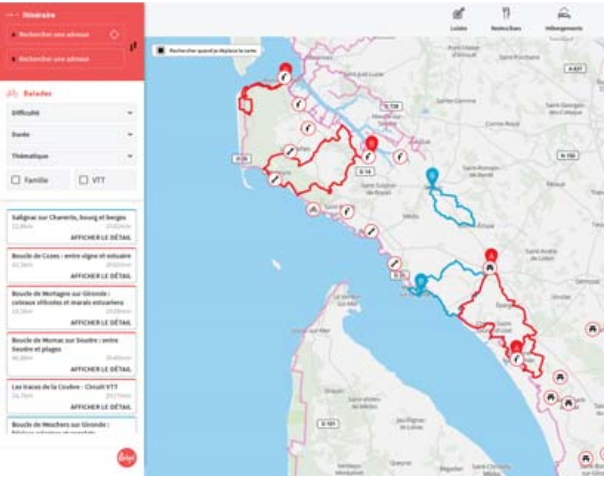


Adaptée à tous les publics, cette nouvelle signalétique retranscrit sur des panneaux illustrés la réglementation applicable sur chaque plage. Ils nous rappellent que toute activité nautique est

interdite dans la zone de baignade surveillée (entre les fanions bleus), mais que certaines activités sont autorisées vers le large : les usagers doivent pour cela emprunter les chenaux prévus à cet effet.

Préparez vos balades à vélo avec Loopi

Accessible sur le site de Charente-Maritime Tourisme, Loopi est un nouveau site Internet dédié à la pratique du vélo, créé à la faveur d'un partenariat entre le Département, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique et l'entreprise rochelaise Moustic Multimedia. Ce site permet tout d'abord aux cyclistes de calculer leur itinéraire, en intégrant dans ses propositions l'ensemble des infrastructures cyclables existantes. Il propose également des balades variées, adaptées à tous les goûts ou tous les mollets, avec des vidéos de présentation en 360° dont l'effet d'immersion est total. Cet outil digital peut ainsi constituer un complément rassurant à la signalétique vélo de jalonnement en proposant une cartographie précise des différents itinéraires.



L'après-midi des financeurs

Comment financer son projet d'entreprise ? Qui solliciter ? Dédiée à l'accompagnement des porteurs de projets, la Plateforme Entreprendre organise le premier après-midi des financeurs, jeudi 29 juin de 14 heures à 18 heures, au siège de la CARA, 107, avenue de Rochefort à Royan. Les personnes intéressées par la création, la reprise ou le développement d'une entreprise pourront y rencontrer tous les acteurs

du financement (organismes bancaires, réseaux financeurs, business angels, financement solidaire et participatif, partenaires institutionnels...) et profiter d'un temps d'échanges et de rencontres individuelles.



- Inscriptions sur www.agglo-royan.fr/entreprendre (Actualités)
- Renseignements au 05 46 39 64 42 ou par courriel : plateforme.entreprendre@agglo-royan.fr

Jeudis Musicaux : les 34 communes au rythme des concerts



Quatuor Arod, le 21 septembre à Cozes

La vingt-neuvième saison des Jeudis Musicaux se déroule jusqu'au 21 septembre avec des concerts organisés dans chaque commune de l'agglomération. Jeunes prodiges et artistes de renom se succèdent tout l'été au fil d'une programmation ambitieuse associant musique de chambre et ouvertures vers le jazz.

Ils avaient été ovationnés l'an passé, lors de deux concerts mémorables : le violoncelliste François Salque et l'accordéoniste Vincent Peirani ont eu l'honneur d'ouvrir la vingt-neuvième saison des Jeudis Musicaux, le 1^{er} juin, en l'Église Nouvelle de Saint-Palais-sur-Mer, envoûtant à nouveau le public de leur étourdissante association.



Michel Portal, le 1^{er} août à Mortagne



Smoking Joséphine, le 3 août à Mornac-sur-Seudre et Semussac

dans la saison, chacun dans une autre formation, afin de mieux saisir l'étendue de leur talent », précise Yann Le Calvé, directeur artistique des Jeudis Musicaux.

Du 1^{er} juin au 21 septembre, 34 concerts sont organisés dans les églises de chaque commune de l'agglomération, avec une même exigence de qualité. Le 3 août, la violoniste **Geneviève Laurenceau** et son quintette **Smoking Joséphine** seront en concert à Mornac avec le récitant conteur Yanowski dans la matinée, puis à Semussac le soir. Une autre journée spéciale est consacrée le 10 août au pianiste **Jean-Claude Pennetier**, pour un récital aux Mathes suivi d'un concert avec le quatuor Giard à Saujon. Une carte blanche est laissée cette année à **François Salque**, qui s'entoure de la pianiste Xénia Maliarevitch et de l'altiste Lise Berthaud pour un programme autour de Brahms, le 31 août à l'Éguille. Ce trio jouera le lendemain à La Tremblade, lors d'une soirée présentée par **Frédéric Lodéon**, bien connu

des mélomanes et des auditeurs de Radio France. Autre carte blanche, le 1^{er} août, pour le clarinetiste **Michel Portal**, qui invite le guitariste Pierre Perchaud à le rejoindre pour un duo inédit à l'église de Mortagne.

Alexandre Tharaud, les **quatuors Voce** et **Arod** ou encore le **Trio Karénine** figurent parmi les autres temps forts de cette édition. Traditionnellement consacrée à la musique de chambre, la programmation sera également enrichie par la musique du monde ou du jazz manouche grâce au **Mathias Lévy Trio** ou au quatuor mené par **Samuel Strouk**.

Pendant quatre mois, la programmation réalisée par Yann Le Calvé va ainsi associer 103 artistes, présentés au public dans le cadre exceptionnel des églises du territoire. **Gratuite pour les moins de seize ans, l'entrée aux concerts bénéficie d'un tarif unique de 14 euros.**

➡ Programme complet sur www.agglo-royan.fr

Depuis 2016, il est possible d'acheter ses places à l'avance. Une partie des billets est mise en vente sur les réseaux ticketmaster.fr et francebillet.com, par téléphone (respectivement : 0892 390 100 et 0892 683 622) ainsi que dans les enseignes locales Leclerc, Intermarché et Super U. Une billetterie est toujours assurée les jours de concert 45 minutes avant l'heure annoncée.

150 km de parcours loisirs aménagés dans le massif de la Coubre

En collaboration avec l'Office National des Forêts, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique organise depuis quatre ans l'aménagement d'itinéraires de randonnées dans le massif forestier de la Coubre pour trois grandes activités de plein air : la randonnée pédestre, le vélo, et l'équitation de loisir.

Cet aménagement global a commencé en 2013 avec la création du parcours VTT des « traces de la Coubre ». Il s'est poursuivi en 2014/2015 avec l'esquisse des premières pistes équestres puis en 2015/2016 avec la finalisation des cheminements pédestres. L'ensemble de ce dispositif globalise aujourd'hui un linéaire de 108 km, auquel s'ajoutent les itinéraires déjà existants du GR4 (17 km) ainsi que la Véloodyssée entre Ronce-les-Bains et La Palmyre (23 km). Au final, le massif forestier de la Coubre est sillonné par un linéaire total de parcours de loisirs proche de 150 km.

■ Unique en son genre dans la région, le parcours VTT « les traces de la Coubre » offre une monotrace technique au cœur du massif forestier. Deux pupitres d'information ont été installés à Ronce-les-Bains et sur le parking de la Pointe espagnole pour le public et les usagers. Le balisage VTT a été adapté sur des supports en bois bien intégrés dans l'environnement, géolocalisés et identifiés par un numéro de référence pour faciliter les secours en cas de besoin.

■ Les pistes équestres sillonnent la forêt et les plages de la Côte sauvage en trois boucles successives. Le balisage est constitué du marquage à la peinture orange sur support naturel, complété par des panonceaux « piste équestre » plus visibles pour les départs et les traversées des grandes lignes. Quatre parkings d'accès au réseau ont été identifiés sur chaque boucle pour assurer le déchargement des chevaux dans de bonnes conditions. Chaque site a aussi été équipé d'un pupitre d'information incluant la cartographie des pistes et les systèmes de repérage avec les lignes et tranchées forestières. Ce dispositif a été complété au printemps par l'implantation de barres d'attache et de tables de pique-nique.

■ Le réseau des boucles pédestres a été finalisé en 2016 et propose dorénavant neuf boucles réparties en deux îlots, au nord et au sud du massif. Ces parcours ont été balisés par des marques de peinture normalisées complétés par des panonceaux indicatifs. Quatre nouveaux pupitres ont été installés au printemps pour donner aux usagers une bonne vision des balisages à suivre.

Les cartes et le détail de tous les parcours pédestres, des circuits VTT et des balades à cheval peuvent être téléchargés sur www.agglo-royan.fr.



Surveillance des plages : des dizaines de vies sauvées

Cela fait 24 ans que les communes du littoral se sont associées pour assurer la surveillance de toutes les plages en été. Du 17 juin au 31 août, 140 sauveteurs seront présents de 11 heures à 19 heures dans les 23 postes de secours répartis entre La Tremblade et Meschers-sur-Gironde. Cette mission, confiée à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) en partenariat avec le SDIS, permet de sauver chaque année de nombreuses vies.

Au cours de l'été 1992, onze personnes ont trouvé la mort par noyade sur les plages non surveillées de la Côte sauvage, à La Tremblade. « Ce bilan tragique nous a amenés à mettre en place une organisation efficace des secours, se souvient Jean-Pierre Tallieu, président de la CARA et du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Sur notre territoire, cette mission a naturellement été confiée à l'échelon intercommunal. »

Dès l'année suivante, les communes réunies au sein du Syndicat intercommunal à vocation multiple du Pays Royannais décidaient d'installer les premiers postes de secours entre le phare de la Coubre et la Pointe espagnole, sur les plages réputées les plus dangereuses.

Une nouvelle étape a été franchie en 2001, avec la création d'un service dédié à la surveillance des plages au sein de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, en partenariat avec le Service départemental d'incendie et de secours. Situé au centre technique à Saint-Sulpice-de-Royan, ce service de quatre personnes prépare toute l'année la saison estivale, en veillant à l'entretien et à la remise en état du matériel (18 bateaux semi-rigides, 13 jetskis, 10 quads, 6 véhicules 4X4 et un véhicule léger, remorques, paddle-boards...). À partir du mois de mai, il procède à l'armement des 23 postes de secours répartis sur sept communes. Ce travail de longue haleine porte également sur la préparation du recrutement des 140 sauveteurs sélectionnés en avril à l'issue d'un « stage mer ».

Ce dispositif a prouvé son efficacité, aucune noyade n'ayant été déplorée depuis la création du service dans les zones de baignade aménagées et surveillées. Au cours des dernières années, la CARA a également installé des repères terrestres et aériens dans le massif forestier de la Coubre pour faciliter le repérage et l'arrivée des secours. « La CARA a été précurseur dans ce domaine, souligne Jean-Pierre Tallieu.

Par la suite, ce modèle s'est étendu au reste du département et fait aujourd'hui l'objet d'une reconnaissance nationale. Nous avons récemment eu l'honneur de recevoir des représentants d'autres SDIS situés en bord de mer, pour leur faire part de notre expérience. Ces échanges permettent de nous inscrire dans une démarche d'amélioration continue de notre dispositif de surveillance. »



TRANSPORTS

Le réseau de bus évolue pour mieux vous servir

À compter du 8 juillet, plusieurs modifications seront apportées au réseau de transports urbains « cara'bus » pour raccourcir les temps de parcours et mieux répondre aux besoins de déplacements des habitants.

Les difficultés de circulation au centre-ville de Royan et dans la zone commerciale « Royan 2 » ont incité la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique à effectuer plusieurs modifications sur les itinéraires des lignes de bus 10, 11, 13 et 14. « L'impossibilité de respecter les temps de parcours en raison de la circulation conduisait à des retards sur l'ensemble du réseau, explique Claude Baudin, vice-président de la CARA délégué aux transports. Cette nouvelle organisation va apporter de nouveaux services aux usagers, tout en réduisant les temps de parcours. Les bus circuleront désormais jusqu'à la zone de l'aérodrome et le fond de la zone commerciale, qui n'étaient pas desservis à ce jour. »

■ **Sur la ligne 10 (Val Lumière-Royan 2) :** la desserte de Royan 2 est modifiée avec un nouvel itinéraire passant par le quartier Marne-Yeuse, la rue Édouard Branly, les commerces de « Royan 2 » en utilisant la contre-allée Lavoisier avec la création d'un nouveau terminus à l'aérodrome de Médis, où sont logés des stagiaires parachutistes.

■ **Sur la ligne 11 (Saint-Sulpice-de-Royan – Royan 2) :** le trajet est modifié depuis la gare intermodale de Royan pour desservir le quartier Marne-Yeuse, le rond-point Rhin et Danube et l'arrêt « Joliot Curie » avec un nouveau terminus au lycée Cordouan.

■ **Sur la ligne 13 (Vaux-sur-Mer – gare de Royan) :** peu utilisés à l'exception des élèves, les arrêts « Chatelard » et « Roche » sont supprimés et dorénavant desservis par deux lignes scolaires. Les arrêts situés entre « Val Lumière » et le terminus actuel « Grosse Pierre » seront desservis uniquement aux heures de pointe.

■ **Sur la ligne 14 :** le terminus actuel « Joliot Curie » est supprimé et déplacé au lycée Cordouan. Il ne sera plus desservi par la ligne 14 mais par la ligne 11, toutes deux en correspondance sur Cordouan ou à la gare selon les horaires.

Ces modifications représentent une diminution de plus de 9 000 kilomètres et une économie de 5 600 euros en 2017.



© Franck Prével



AVEC ITI, PRENDRE LE BUS C'EST FACILE

Facilitez vos voyages en bus avec la nouvelle application, « Iti ». Disponible sur Google Play ou Apple store, celle-ci vous délivre un trajet sur mesure, vous donne les horaires des bus par ligne ou par arrêt et vous indique l'arrêt de bus le plus proche. « Iti » permet même de trouver les points d'intérêts du territoire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique reliés au réseau « cara'bus » !

© URB

SAUJON

Un périmètre élargi pour le projet de gare intermodale

Lancé en 2016, le projet de gare intermodale de Saujon doit permettre de sécuriser les accès pour les piétons et les cyclistes, d'optimiser les correspondances avec les lignes de bus et d'améliorer les conditions d'attente et de stationnement des véhicules. Plusieurs autres objectifs ont été évoqués au cours des premières réunions de concertation, comme la nécessité d'améliorer la liaison entre la gare et le centre-ville.

À cette fin, un périmètre d'étude a été défini par la CARA et la mairie de Saujon, délimitant une surface de près de 18 000 m² divisée en deux zones. La première correspond à l'emprise du futur pôle d'échanges et devra comporter les fonctions qui en découlent (gare routière, stationnement, parvis, dépose minute, station

taxis...). Une deuxième zone, qui concerne les abords de la gare, est intégrée dans l'étude globale pour assurer la connexion entre le pôle d'échanges et le reste de la ville.

■ L'intervention sur la partie ouest (extrémité de la rue Clemenceau) peut permettre d'améliorer le traitement du croisement situé en amont du passage à niveau, de répondre aux besoins de stationnement des résidents, des commerçants et de poursuivre le maillage cyclable de la commune.

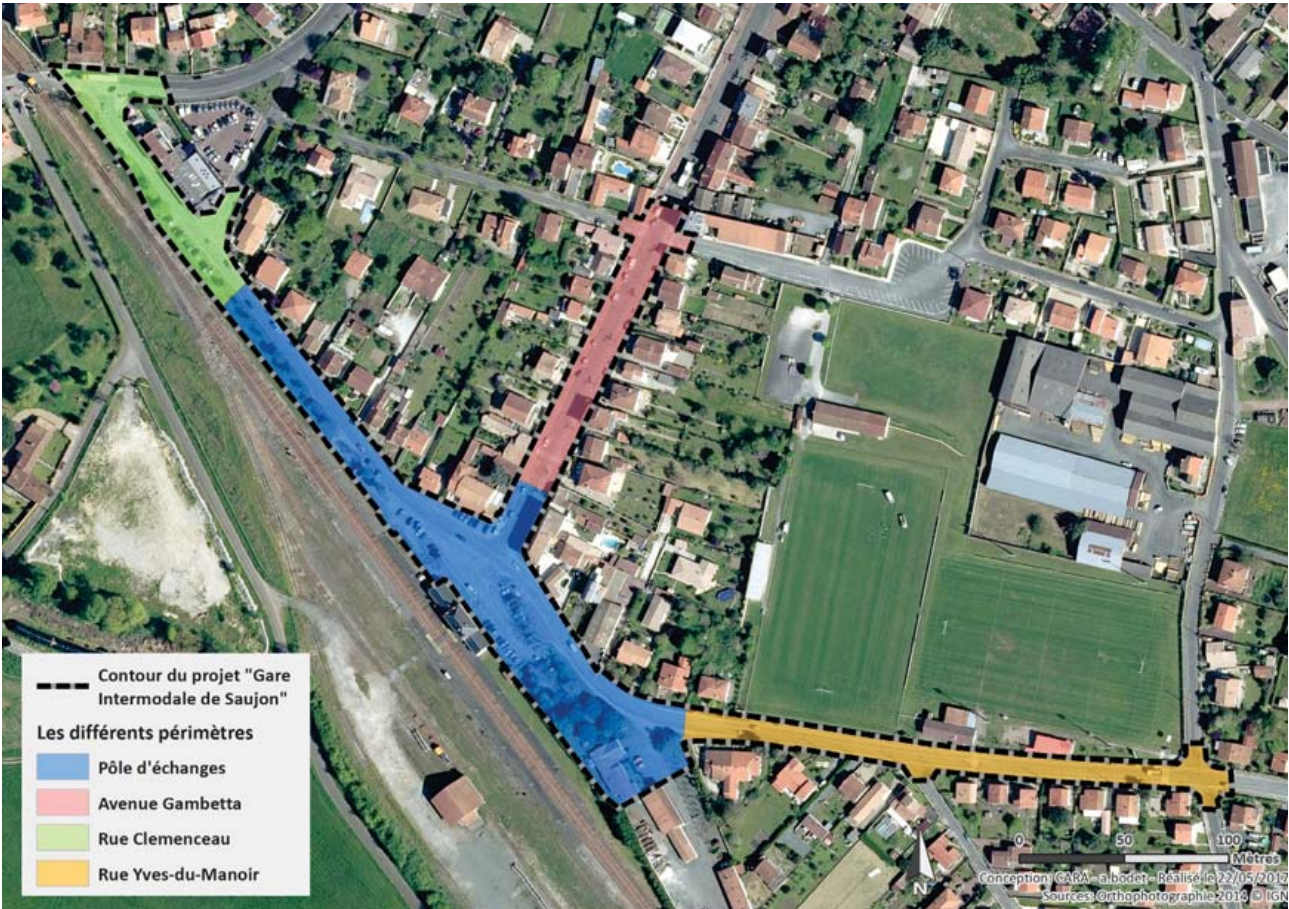
■ Sur la partie centrale (début de l'avenue Gambetta), l'objectif est d'assurer la connexion entre le pôle et le centre-ville tout en facilitant le développe-

ment des modes actifs (marche et vélo).

■ L'intégration de la partie est (rue Yves-du-Manoir) dans la zone d'étude vise à améliorer l'accès au pôle pour les piétons et les cyclistes et à répondre à la problématique du stationnement poids lourds.

En fonction du scénario d'aménagement qui sera retenu par les élus, la poursuite de tout ou partie des études sur ces zones (partie ouest, centre et est) ou le phasage dans le temps des études ou travaux pourra être envisagé.

Une lettre d'information vous permet de rester informés sur l'avancement du projet. Vous pouvez la demander à l'adresse garedesaujon@agglo-royan.fr.



Conception CARA - albedin - Réalisé le 22/05/2017
Sources : orthophotographie 2013 © IGN



Mesure du débit des robinets et relevé des puissances des appareils électriques au camping Le Royan

Pas de vacances pour les économies d’eau et d’énergie

L'Espace Info Énergie de la CARA aide les campings et les hôtels du territoire à réduire leurs consommations d'eau et d'énergie par des actions simples qui n'enlèvent rien au confort des clients.

Un sac gradué laissé dix secondes sous le bec du robinet : au camping Le Royan, Valentine Bizet, conseillère à l'Espace Info Énergie de la CARA, calcule le débit d'eau des éviers, des vingt lavabos et des seize douches du bloc sanitaire. « L'idéal, c'est d'avoir un débit de 5 ou 6 litres par minute » explique-t-elle à Marine Doillet, la nouvelle directrice du camping, en l'invitant à installer des mousseurs sur les robinets qui n'en sont pas encore équipés. Ces petits appareils infusent de l'air dans l'eau qui coule : le débit reste important, mais nécessite beaucoup moins d'eau.

Le Royan fait partie des 110 campings et 54 hôtels du territoire auxquels la CARA propose un accompagnement gratuit pour la mise en place d'une gestion environnementale au sein de leur établissement. Valentine Bizet dresse pour cela un état des lieux en épluchant les factures, et en mesurant les consommations d'électricité, de gaz, de fioul et d'eau. Une série d'actions sont ensuite proposées pour réaliser des économies, du remplacement des spots halogènes par des ampoules LED à l'isolation des combles ou du plancher bas. Des affiches ou des mémos de sensibilisation sont également proposés pour la clientèle touristique.

Candidat à l'obtention du label international « Clé verte », Le Royan a déjà pris plusieurs mesures pour améliorer sa performance environnementale. « Nous utilisons des produits bénéficiant d'un écolabel, des ampoules basse consommation, des chasses d'eau à double débit et des robinets temporisés, qui coupent automatiquement l'écoulement de l'eau au bout de quelques secondes », énumère Marine Doillet. Dans le bloc sanitaire, toutes les conduites d'eau chaude ont été isolées. Des détecteurs de mouvements y seront bientôt posés pour éviter les ampoules qui restent allumées toute la nuit. Le personnel n'est pas oublié : dans les espaces communs, des affiches rappellent les principaux écogestes. Une petite formation sur le tri des déchets est enfin proposée aux vacanciers lors des pots d'accueil organisés tout l'été. « On essaye de le rendre amusant, sous la forme d'un jeu. Cela évite ensuite les erreurs de tri. »

■ Espace Info énergie de la CARA :
05 46 22 19 36

Contact : Valentine BIZET
infoenergie@agglo-royan.fr

Pour plus de renseignements : www.eie-na.org

LES MATHES

Deux nouveaux centres d'entraînement à l'hippodrome

Engagé en 2011, le développement de l'hippodrome Royan Atlantique se poursuit avec la création de deux nouveaux centres d'entraînement au sud des pistes de course. Le premier, doté de quarante boxes, est destiné à Thomas Fourcy, ancien jockey devenu l'un des meilleurs entraîneurs de pur-sang arabes. Vingt boxes supplémentaires ont été construits pour Isabelle Gallorini. Bien connus dans le monde hippique, ces deux nouveaux entraîneurs avaient pour habitude d'amener leurs chevaux de l'extérieur et souhaitaient s'installer au plus près de l'hippodrome.

Leur arrivée vient renforcer le pôle d'excellence créé à l'hippodrome des Mathes par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. Deux premières écuries de course dotées de 186 boxes ont en effet été construites en 2012 au nord du site, pour développer l'activité du centre d'entraînement et accueillir deux des meilleurs spécialistes français du saut d'obstacles : Guillaume Macaire et Arnaud Chaillé-Chaillé. Au cours des années suivantes, la CARA a procédé à la rénovation de l'hippodrome et à la construction de nouveaux bâtiments, pour offrir aux professionnels et au public des conditions d'accueil et des services adaptés à un hippodrome de premier rang, l'un des plus importants de la Nouvelle Aquitaine. Ces investissements contribuent également à maintenir et développer l'emploi : une centaine de salariés travaillent désormais sur ce site de 25 hectares, pour soigner plus de 300 chevaux dédiés à la compétition.



Toujours plus d'énergie verte produite

Trois sites de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique ont été équipés de panneaux solaires photovoltaïques pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, tout en augmentant la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie de notre territoire.

Le Centre régional des énergies renouvelables (CRER) a procédé à une étude de potentiel sur l'ensemble des bâtiments communautaires, en mesurant leurs conditions d'exposition, leur structure et en comparant la somme investie pour les travaux et les recettes envisagées. Les bâtiments relais de Cozes et de La Tremblade, ainsi que le centre technique à Saint-Sulpice-de-Royan ont été retenus. Avec l'aide financière de la Région et de l'État, les panneaux ont été posés, raccordés au réseau public d'électricité et mis en service. Les sites de Cozes et Saint-Sulpice produisent de l'énergie



photovoltaïque depuis le 25 octobre 2016. Le centre technique consomme l'énergie qu'il produit, l'électricité produite à Cozes et La Tremblade étant entièrement revendue. L'installation photovoltaïque du bâtiment relais de La Tremblade est en service depuis le 3 février 2017 où un panneau d'affichage a également été implanté pour informer de la production d'énergie verte et des « tonnes équivalent CO2 » économisées.

La chasse aux eaux parasites

Environ 6 millions de mètres cubes d'eaux usées sont épurés chaque année dans les 24 unités de traitement de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA). Entre 15 et 20% de ce volume n'a pourtant rien à faire dans le réseau d'assainissement et les stations d'épuration : il s'agit des eaux parasites, issues de la pluie ou des nappes phréatiques, dont le traitement représente un coût élevé pour la collectivité. C'est pourquoi la CARA et son délégataire, la Compagnie des eaux de Royan (CER), multiplient les contrôles pour détecter et supprimer le raccordement au réseau d'assainissement des gouttières de maisons particulières.



L'enquête se mène sous terre, dans les 960 kilomètres de canalisations du réseau d'assainissement. Tout au long de l'année, les techniciens de la CER utilisent des caméras pour vérifier l'état des tuyaux et détecter d'éventuels désordres. Ils ouvrent les regards sur les routes pour vérifier la quantité d'eaux parasites qui passent dans le réseau. « Nous mesurons la hauteur d'eau dans les regards, à heure fixe, par temps sec et les jours de pluie, précise Didier Boulard, chef d'agence de la CER à Royan. Cela nous permet de localiser les points stratégiques où arrivent les eaux parasites et de remonter ensuite par zone pour en identifier avec certitude l'origine. »

Ces eaux parasites peuvent venir d'une canalisation vétuste ou d'une gouttière de toiture raccordée au réseau d'assainissement, ce qui est totalement interdit. Sur notre territoire, les eaux usées

domestiques ou industrielles sont en effet collectées séparément des eaux de pluie, qui doivent être infiltrées dans le sol sur chaque parcelle, déversées dans un fossé à proximité ou raccordées au réseau d'évacuation des eaux de pluie. Dans certaines communes comme à Saujon ou l'Éguille, le niveau de la nappe phréatique ou la proximité d'une rivière peuvent toutefois aggraver la présence d'eaux parasites dans les canalisations. « Le moindre trou dans le tuyau et l'eau s'infiltré dedans, poursuit M. Boulard. On ouvre, on passe une caméra et on décide ensuite de renouveler ou de réparer la canalisation. » Quand l'enquête mène à une habitation privée, les techniciens propulsent un fumigène dans le tabouret de branchement du client en cherchant sur les toits ou dans les grilles d'avaloir par où sort la fumée. « Une fois le désordre identifié, on écrit un premier courrier pour accompagner le client dans le diagnostic de son installation. Il a ensuite six mois pour se mettre en conformité avec la réglementation, avant un nouveau contrôle de vérification. »

UN TRAITEMENT COÛTEUX. L'eau de pluie qui s'infiltré dans le réseau d'assainissement représente un coût élevé pour la collectivité. Les stations d'épuration et les 400 postes de relèvement du territoire consomment en effet 8 millions de kilowattheures par an. En cas de fortes pluies, les risques de débordement peuvent aussi entraîner une pollution des plages et du milieu ostréicole. « Sur notre territoire, on a droit à zéro défaut », souligne Jean-Marc Bouffard, vice-président de la CARA en charge de l'assainissement, en rappelant que « toutes les eaux de pluie doivent être évacuées sur les parcelles de chaque particulier ».

LES LINGETTES NE SONT PAS NOS AMIES

La Compagnie des Eaux de Royan procède chaque année au nettoyage de 150 km de canalisations d'assainissement. « On enlève alors entre 300 et 400 tonnes de matière au fond des postes de relèvement, où on trouve aussi des lingettes, du béton et parfois même des boules de pétanque, énumère Didier Boulard, chef d'agence de la CER à Royan. Le pire, ce sont les lingettes, car elles s'agglutinent dans le réseau et bouchent les pompes. » Solution de facilité pour l'usager, les lingettes jetées aux toilettes nécessitent une maintenance qui représente là-encore un coût pour la collectivité.



COZES

« Cela fait longtemps qu'on souhaitait le tout-à-l'égout »

Ils ont dû supporter la poussière, le bruit et les difficultés de circulation. Mais après plusieurs mois de travaux, les riverains du hameau de Javrezac, au sud de Cozes, disposent enfin de l'assainissement collectif. « Cela fait longtemps qu'on souhaitait le tout-à-l'égout, explique Annette Bidault. On savait bien qu'il y aurait des désagréments pendant le chantier, mais c'est pour la bonne cause. On n'a plus besoin de s'inquiéter de savoir si la fosse est pleine et de payer pour la vider. On est tranquille, et puis c'est plus sain. »

Les travaux ont commencé en février pour s'achever cet été, avec la construction d'un réseau

d'assainissement, d'un poste de refoulement et d'une station d'épuration d'une capacité de 140 équivalents habitants. Trente-six branchements ont été réalisés chez les particuliers et près de 1 300 mètres de canalisations ont été posés. La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, maître d'ouvrage, a consacré près de 600 000 euros à ce projet lancé... en 2009. « Nous nous sommes très vite heurtés aux problèmes de positionnement et au type de station de traitement à adopter », concède le maire de Cozes, Daniel Hillairet.

Plusieurs possibilités ont alors été étudiées avant de retenir le système de traitement par disques

biologiques et filtres plantés de roseaux. Trois réunions publiques ont également été organisées ainsi que des visites sur différents sites pour lever les appréhensions de certains riverains.

« On avait peur des odeurs », confie une propriétaire de gîtes ruraux, qui s'est aperçue lors des visites à Chaniers ou Corme-Écluse que « cela ne sentait pas ».

La station de traitement, située en bas du village en direction d'Épargnes, sera à terme paysagée pour s'intégrer parfaitement dans l'environnement. La mise en service définitive du nouvel équipement est prévue en fin d'année.

Comprendre l'organisation du territoire pour préparer son avenir

Dans le cadre de la révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT), élus et techniciens de la CARA ont étudié l'armature urbaine et naturelle du territoire, pour répartir de façon cohérente et équilibrée les espaces susceptibles d'accueillir de nouvelles fonctions (habitat, activités, équipements...) et les espaces à préserver.

Quels seront les pôles urbains, les centres-bourgs, les secteurs stratégiques qui accueilleront demain les futurs projets d'aménagement ? Quels seront les espaces à protéger de toute urbanisation ? Dans le cadre de la révision du schéma de cohérence territoriale, les élus communautaires ont étudié l'armature du territoire pour comprendre l'organisation actuelle de la CARA et planifier son développement futur.

« Il s'agit d'établir des rapports de complémentarité et de partage des fonctions entre les communes, explique Francis Herbert, vice-président en charge de l'aménagement de l'espace et du SCoT. Identifier l'armature du territoire nous permet ensuite de structurer les transports collectifs, de déterminer la meilleure implantation des services et commerces de proximité ou de rechercher des économies d'échelle dans le fonctionnement des services publics. »

L'armature de notre agglomération a été déterminée à partir du nombre d'habitants, de la densité de population, de la présence de services et de commerces et de la localisation des principaux employeurs. Elle se caractérise par un pôle central attractif constitué de Royan, Saint-Georges-de-Didonne et Vaux-sur-Mer. Celui-ci représente plus du tiers de la population, compte la moitié des

principaux employeurs ainsi que les commerces et services les plus importants (lycées, hypermarchés, hôpital et clinique...).

Quatre pôles intermédiaires (Cozes, Arvert-La Tremblade, la partie centrale de Saint-Palais-sur-Mer et Saujon) apportent à l'ensemble des communes du bassin de vie un niveau supplémentaire de services et d'équipements. Ils comprennent 26 % des habitants et plus de 74 % des équipements « intermédiaires » tels que les collèges, les supermarchés ou les médiathèques.

Six pôles de proximité (Breuillet, Étaules, Médis, Meschers-sur-Gironde, Saint-Sulpice-de-Royan et Semussac) proposent une offre en termes de services et de commerces de première nécessité. Ils regroupent 20 % des habitants de la CARA.

Il existe également un secteur diffus (Arces, Chaillevette, Épargnes,...) qui correspond à des communes de moins de 2 000 habitants dont l'urbanisation est plus dispersée sur le territoire, souvent sous forme de hameaux. Il représente, lui aussi, 20 % des habitants du territoire.

Enfin, les secteurs saisonniers (le secteur ouest de Saint-Palais-sur-Mer et le secteur sud de Saint-Georges-de-Didonne, La Palmyre et Ronce-les-bains) connaissent une forte influence touristique. Ils comprennent un nombre important de résidences secondaires ; les services et commerces y sont principalement ouverts entre avril et octobre.

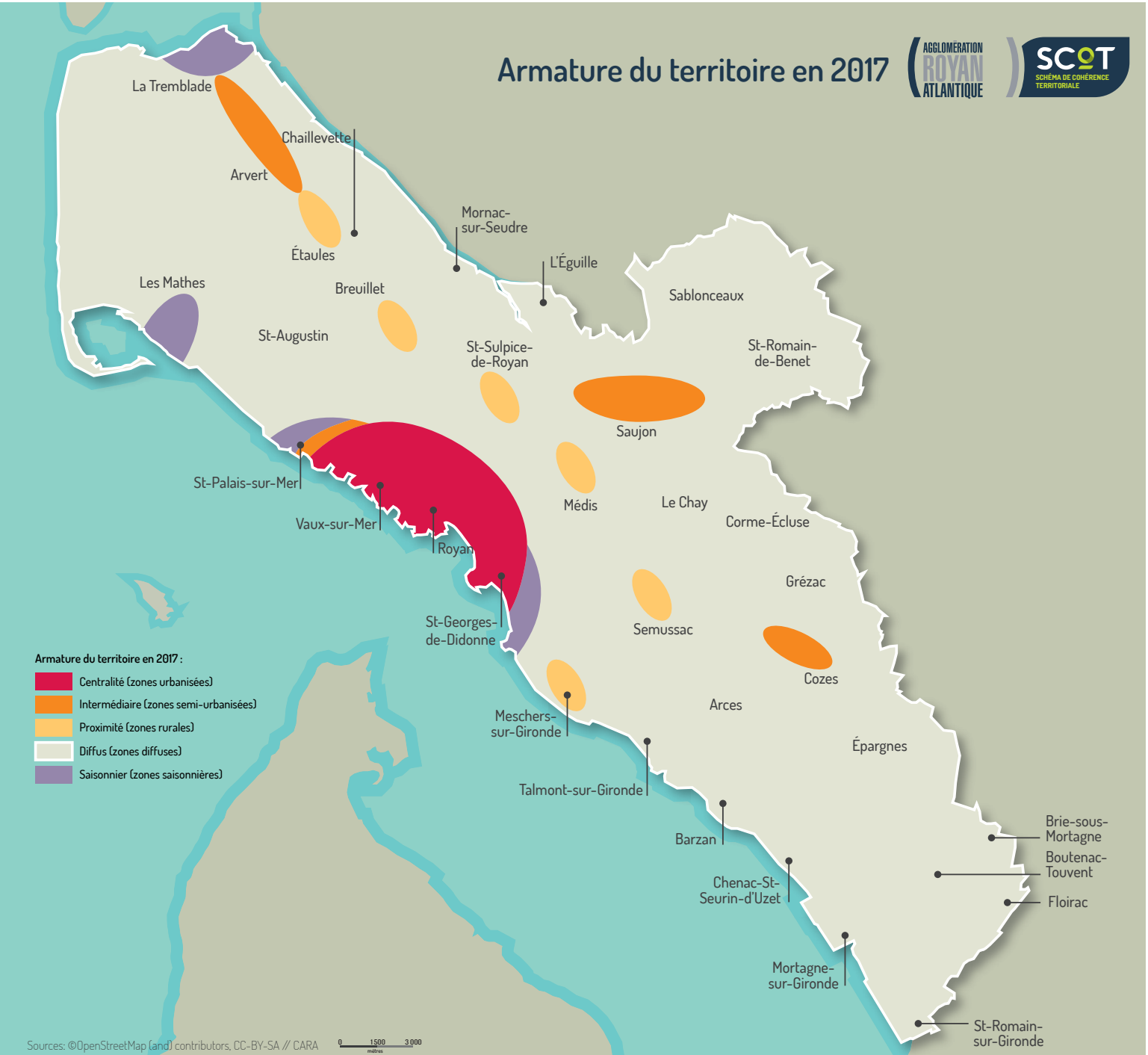
OBJECTIF 2040. Le schéma de cohérence territoriale vise à définir les orientations et les objectifs en matière d'urbanisme et d'aménagement au cours des vingt-cinq prochaines années. La dernière étape du SCoT concerne la réali-

sation du document d'orientation et d'objectifs. Celui-ci permet aux élus de mettre en cohérence les différentes politiques publiques (habitat, développement économique, déplacements, agriculture, environnement...) en

travaillant sur l'évolution de l'armature de territoire.

« Nous réfléchissons ensemble à la meilleure manière de répartir les espaces qui pourront accueillir de nouveaux logements, des

activités ou des équipements et les espaces naturels et agricoles à préserver, résume Francis Herbert. Chaque commune doit avoir sa place et son rôle dans notre projet de territoire. »



CONCERTATION SUR LE PROJET DE TERRITOIRE

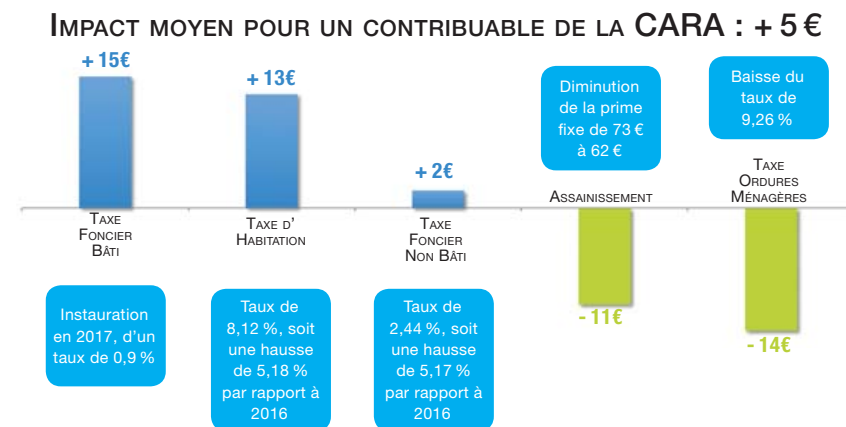
Dans le cadre de la révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT), des réunions et expositions publiques ont été proposées aux habitants pour partager le projet et fixer ensemble les grandes orientations de développement du territoire à l'horizon des vingt prochaines années. Près de cent cinquante personnes ont participé aux quatre réunions publiques organisées à Royan, Cozes, La Tremblade et Saujon. Deux cents autres personnes ont été rencontrées lors de l'exposition itinérante présentée dans les 34 communes du territoire.



Réunion publique à Cozes le 7 novembre 2016 avec les habitants pour partager le projet de territoire

Évolution des impôts locaux 2017 : quels impacts pour l'usager et pour l'agglomération ?

Le 14 avril, le conseil communautaire de la CARA a voté les taux applicables en 2017. L'impact de la nouvelle politique fiscale devrait être minime pour l'usager, mais suffisant pour que la communauté d'agglomération puisse engager des projets d'envergure.



Moyenne des taux de fiscalité des communautés d'agglomération (CA) en 2016	Taxe d'habitation	Taxe de foncier bâti	Taxe de foncier non bâti	Cotisation foncière des entreprises
CA Royan Atlantique	7,72 %	0,00 %	2,32 %	22,54 %
CA du département de Charente-Maritime	7,96 %	0,32 %	3,03 %	24,85 %
CA de la région Nouvelle Aquitaine	9,22 %	0,87 %	4,95 %	28,03 %
CA du territoire national	9,20 %	1,30 %	4,38 %	26,86 %

Les projets à court terme de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique intègrent la mise en œuvre d'ambitieux chantiers : le déploiement de l'Internet « très haut débit », l'aménagement de la gare intermodale de Saujon et du quartier de l'Électricité à Royan ou encore la construction d'une Maison du tourisme. En parallèle, l'agglomération a récemment pris en charge de nouvelles compétences, comme le tourisme. « Pour couvrir toutes ces dépenses, le besoin en financement complémentaire pour l'année 2017 s'élève à 3 millions d'euros », explique Jean-Pierre Tallieu, le président de la CARA.

Partant du principe que les taux n'avaient pas été augmentés

depuis 2010 et que leur niveau était nettement inférieur à ceux des autres communautés d'agglomération du département, de la région et de l'ensemble du territoire national, les élus ont décidé, cette année, d'actionner le levier de la fiscalité.

AUGMENTATION DES TAUX DU BUDGET PRINCIPAL. En 2017, la taxe d'habitation est portée à 8,12 %, soit une hausse de 5,18 % par rapport à 2016. Le contribuable/usager de la CARA paiera donc un supplément moyen de 13 euros. Le taux sur le foncier non bâti est fixé à 2,44 % (+ 5,17 %) et celui de la contribution foncière des entreprises à 23,85 % (+ 5,81 %). Jusqu'à présent, la CARA n'ap-

pliquait aucune fiscalité sur le foncier bâti. Désormais, elle appliquera un taux de 0,90 % ; ce qui représente, pour le contribuable/usager concerné, une somme de 15 € à déboursier pour l'année. L'augmentation de ces quatre taxes rapportera à la communauté d'agglomération un complément de recettes de plus de 3 millions d'euros par rapport à 2016, et permettra d'encaisser environ 24 millions d'euros (dont 14,5 M€ seront reversés à l'État et 2,3 M€ aux communes de l'agglomération).

BAISSE DES TAUX ET DES TARIFS DES BUDGETS ANNEXES DÉCHETS ET ASSAINISSEMENT. Afin d'atténuer l'incidence de ces hausses sur le contribuable/usager, les élus du conseil communautaire ont décidé, pour la quatrième fois en six ans, d'appliquer une baisse significative de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) de plus de 9 %, soit une économie de 14 € par usager en moyenne. Même si cette mesure représente un manque à gagner d'un million d'euros pour la collectivité, les résultats satisfaisants du service le permettent. De même, le budget excédentaire de l'activité assainissement permet de diminuer le tarif de la part fixe prélevée par la CARA de 73 € à 62 €.

Au final, un célibataire actif vivant à Saint-Sulpice paiera en moyenne 1 492 € d'impôts locaux en 2017, contre 1 489 € en 2016. Un retraité royannais paiera 1 820 €, contre 1 816 € en 2017, tandis qu'un couple avec deux enfants vivant à Étaules déboursa 1 818 €, soit un euro de plus que l'année dernière.



La Maison des Douanes un site historique offert au public

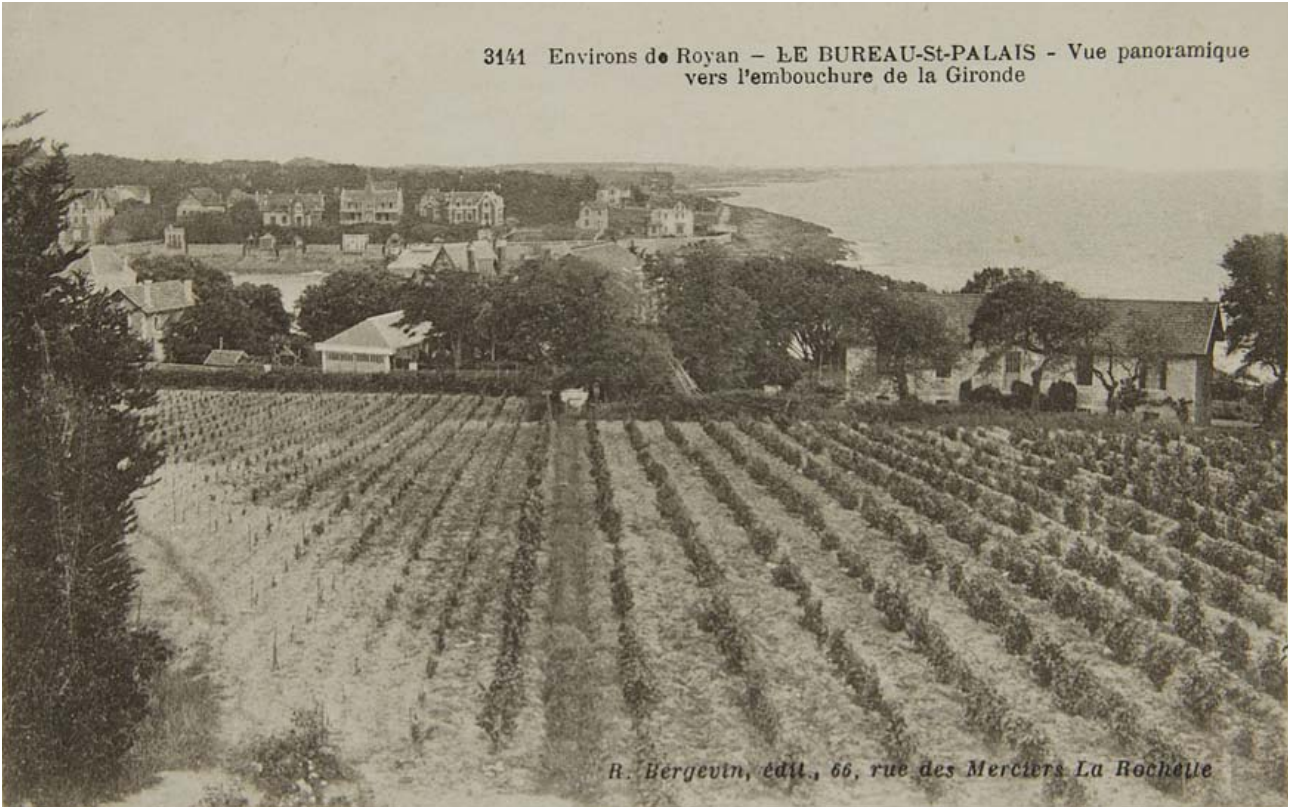
À Saint-Palais-sur-Mer, la CARA a transformé l'ancien bureau des douaniers en un lieu culturel dédié aux expositions et au patrimoine. Après quinze mois de travaux, la Maison des Douanes vous ouvre ses portes, dans un environnement exceptionnel, à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde et face au phare de Cordouan.

Il s'en est fallu d'un cheveu. « J'ai appris tardivement que la Maison des Douanes était mise en vente par l'État à Saint-Palais-sur-Mer, se souvient Jean-Pierre Tallieu, le président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA). Il aurait été cruel que ce site remarquable ne soit pas ouvert au public, et qu'il parte entre les mains de promoteurs pour être transformé en appartements avec vue sur la mer. C'est pourquoi j'ai remis une

offre le jour même de l'ouverture des plis, qui a été retenue. » En novembre 2007, la CARA devient ainsi propriétaire pour 1,25 million d'euros de l'ancien bureau des douaniers, ce bâtiment de 325 m² qui avait donné un temps son nom à la commune (Le Bureau, ou Bureau-les-Bains) avant que celle-ci ne soit rebaptisée Saint-Palais-sur-Mer en 1911.

Situé au cœur de l'agglomération et au centre-bourg de Saint-Palais, le site dispose d'un environnement naturel majestueux, à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde et face au phare de Cordouan. « J'ai proposé à mes collègues d'y aménager un lieu de présentation d'œuvres culturelles, liées à la peinture, à la sculpture ou au dessin, avec une partie du bâtiment consacrée à l'histoire des Douanes et de Saint-Palais », poursuit Jean-Pierre Tallieu.

En mars 2012, les élus communautaires ont validé la transformation de la Maison des Douanes en lieu culturel dédié à l'art et au patrimoine. À l'issue d'un concours entre quatre concurrents, le jury de sélection a attribué en octobre 2012 la mission de maîtrise d'œuvre à l'agence d'architectes du patrimoine Arc&Sites basée à Bordeaux. La commission départementale des sites, perspectives et paysages a rendu un avis favorable sur le permis de construire en juin 2013, suite au rapport très élogieux de l'Architecte des bâtiments de France. Les travaux ne débuteront toutefois qu'en novembre 2015, retardés par un contentieux au terme duquel la justice a donné raison à la CARA. La Maison des Douanes et son jardin de 4200 m² sont aujourd'hui rendus au public, offrant aux marcheurs, aux touristes et aux habitants de l'agglomération un lieu de promenade et de découverte unique sur le littoral.



La maison de la douane entre les vignes, les villas et la mer.
(Département de la Charente-Maritime, Service des Archives départementales, 24 Fi Saint-Palais-sur-Mer 0018)

Le bureau des douanes, première pierre du futur Saint-Palais-sur-Mer

À la Maison des Douanes, une exposition permanente est consacrée à la naissance et à l'essor de Saint-Palais-sur-Mer, dont l'une des premières constructions fut le bureau des douanes. Jacques Peret, professeur émérite d'histoire moderne de l'université de Poitiers, et Stéphane Magrenon, libraire et écrivain, tous deux saint-palaisiens, y retracent aussi l'histoire de la navigation sur l'estuaire, des pilotes de la Gironde au phare de Cordouan.

C'est une maison blanche, accrochée sur la pointe rocheuse sud-ouest de la conche de Saint-Palais. On y vient à pied, on l'aperçoit de loin, bien qu'elle ne soit pas haute. Elle sert d'amer pour les navires qui empruntent les passes de l'embouchure de la Gironde. En 1837, au moment où le premier cadastre de la commune est établi, le bureau des douanes est l'un des seuls bâtiments qui existent au milieu des dunes. Il abrite une brigade et un poste de surveillance et de lutte contre la contrebande.

Celui-ci a été construit face à la mer, en 1729, par la Ferme générale pour surveiller l'estuaire et y loger ses agents. Depuis 1726, la perception et le contrôle des multiples impôts indirects sont en effet confiés à cette société financière privée qui comptera jusqu'à

25 000 agents. Tout au long du XVIII^e siècle, les fermiers généraux s'enrichissent tout en faisant preuve d'avidité et d'excès pour réprimer brutalement la fraude et la contrebande. Symbole de l'Ancien régime, la Ferme Générale, plus spécifiquement chargée de percevoir les droits de douane, fut supprimée le 21 mars 1791.



Carte de la Guyenne de Belleyme avec la mention du bureau des fermes de Saint-Palais entre 1766 et 1767

En 1792, le bureau des fermes devient le bureau des douanes, reconstruit au même endroit en 1840. Il donne naturellement son nom au chemin qui y mène, à la plage qu'il domine et à la nouvelle station balnéaire dont les premières villas sont construites à partir de 1861. Surnommée « Le Bureau » ou « Bureau-les-Bains », celle-ci ne deviendra Saint-Palais-sur-Mer qu'en 1911.

La brigade de Saint-Palais est chargée de surveiller le littoral et de réprimer la contrebande. Dépendant, selon les périodes, de la direction de Bordeaux ou de La Rochelle, sa juridiction ou penthière va de Pontillac à la Grande Côte : les douaniers quadrillent le pays par des tournées de jour et de nuit, à pied ou à bicyclette, avec leurs cabanes dans les marais ou leurs bateaux nommés « pataches ». Ils jouent aussi le rôle de sauveteurs lors des naufrages, dans les postes de secours de la côte.

Les douaniers disposent d'une caserne à Saint-Palais, d'un corps de garde à Royan, d'un poste isolé à la



Cabane de douaniers à L'Éguille vers 1900.
(©Musée national des douanes, France)



Douaniers surveillant l'épave de la goélette « L'Aline », échouée aux Pierrières en 1907. (©F. Braun/Fonds B. Caillaud)



Brigade motorisée - Royan. (©Musée national des douanes, France)

Pointe Espagnole, bâtiments simples mais rationnels. Si le confort est sommaire, l'équipement permet d'assurer le service notamment le sauvetage. Venus au gré des mutations, les douaniers - une douzaine à Saint-Palais - s'intègrent rapidement dans la population.

Devenue après-guerre la caserne d'une brigade de surveillance motorisée intervenant sur un vaste territoire, la Maison des Douanes est fermée en 2006. Elle est acquise en 2007 par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, pour en faire un lieu ouvert au public, dédié à l'art et au patrimoine.



Douaniers aux Mathes. (©F. Braun/Fonds B. Caillaud)



La maison de la douane du Bureau en 1976.
(©Musée national des douanes, France)



Une maison de pierre, de roche et de lumière

Comment transformer et ouvrir la Maison des Douanes au public sans dénaturer le site ni rompre avec sa longue histoire ? Le projet conçu par l'agence bordelaise Arc&Sites propose un aménagement à la fois respectueux du bâtiment et très contemporain dans sa manière d'aborder le site classé du littoral.

Enduit à la chaux, pierre locale, béton blanc... Après quinze mois de travaux, la Maison des Douanes offre un nouveau visage, dont toutes les couleurs ont été empruntées à celles du littoral environnant. « C'est magique ! Même sous la pluie, cela reste beau », confie Rémi Pottier, le chef de projet chargé du suivi des travaux.

En choisissant le groupement d'architectes bordelais Arc&Sites pour la transformation de la Maison des Douanes, le jury de sélection a d'abord été sensible à la manière dont le bâtiment et son environnement seraient préservés. Aucune modification n'a ainsi été apportée à la forme extérieure de l'ancien bureau douanier.



« Nous avons voulu conserver cette silhouette sobre, visible depuis l'estuaire, et qui a marqué des générations de marins », souligne l'architecte Rémi Desalbres, dirigeant d'Arc&Sites.

Les architectes du patrimoine ont notamment mené des recherches aux archives du ministère de la Défense pour connaître les particularités de ce site dédié à l'observation de la mer et du littoral. « Au XX^e siècle, les douaniers ont ramené d'importantes quantités de terre sur la parcelle pour y créer un potager, poursuit Rémi Desalbres. Les grandes failles rocheuses sculptées par la mer ont été partiellement comblées. La parcelle, où subsiste une batterie destinée à protéger la conche et

défendre l'estuaire, avait perdu son lien avec l'océan. Notre proposition a été de raccrocher la Maison des Douanes au paysage côtier et à son socle rocheux. »

Pour agrandir et faciliter le fonctionnement du nouveau site, Arcs&Sites a alors imaginé une extension qui émerge du terrain comme un rocher. À l'intérieur, de grandes salles d'exposition et de détente offrent des vues cadrées sur l'horizon. Un salon de thé permettra d'y apprécier prochainement le spectacle sans cesse renouvelé de l'océan, en fonction des heures de la journée ou des saisons. Ouvert à tous les promeneurs, un belvédère a été aménagé sur le toit de l'extension, d'où le regard embrasse le plus vaste estuaire d'Europe, du Verdon à la pointe de Vallières.

Dans le bâtiment principal, un espace d'interprétation (« le bureau ») permet de découvrir l'histoire du site de l'estuaire et prolonge le parcours scénographique du sentier. Les petites pièces cloisonnées ont également cédé la place à un vaste espace conçu comme un prolongement du sentier des douaniers, avec ses passerelles et ses vues plongeantes. Une coursive s'élance au-dessus du vide vers un poste d'observation créé juste en face du phare de Cordouan. Accroché sur un socle minéral de béton blanc, un escalier métallique relie les deux niveaux de la galerie consacrés aux expositions temporaires et aux artistes en résidence. Dans le prolongement de l'escalier, une faille, invite le visiteur à traverser le mur ancien pour découvrir l'extension contemporaine. Dans cette grotte lumineuse qui rappelle l'habitat troglodytique des falaises de Gironde, les murs semblent avoir gardé la mémoire du temps : le regard et la main y sont aimantés par les motifs végétaux et aquatiques sculptés par l'artiste plasticienne Odile Pelier. De salle en salle, les créations artistiques se mêlent ainsi aux ouvertures sur l'océan, dans un vertige de sensations visuelles.



FICHE TECHNIQUE

Réalisation :

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (maîtrise d'ouvrage)
ARC&SITES (33) architectes du patrimoine (maîtrise d'œuvre)
EXIT (33) paysagistes associés
GULIVER DESIGN (75) scénographe
Nathalie GRENET (31) muséographe
Stéphane MAGRENON et Jacques PERET, historiens
AIA ingénierie (33), bureau d'études structures
INTECH (24), bureau d'études fluides
ECRH (93), économiste de la construction.

Surfaces : 400 m² sur une surface extérieure aménagée de 4 200 m²

Montant des travaux : 1,4 M € HT (coût au m² de SHON : 2 500 € HT)

Entreprises :

Gros oeuvre maçonnerie étanchéité vrd : ALM ALLAIN (17)
Sols durs faïence : SARL AKTAS (17)
Charpente bois couverture : SARL GADIOU TROUTTET (17)
Sous-traitant couverture : GOURBEUIL ALAIN (17)
Menuiserie bois parquet agencement : LEDENT MENUISERIE (17)
Menuiserie aluminium serrurerie : SARL METALIC (17)
Électricité : SARL ALLEZ ET C^o (17)
Chauffage ventilation équipement sanitaire climatisation : SAS DUPRE (17)
Plâtrerie isolation : A Y GOURAUD SARL (17)
Peinture : EURL JOULIN STEPHANE (17)
Plateforme PMR : SARL ERMHES (35)
Espaces verts : CARRE VERT (17)
Scénographie : ART CONCEPT SERVICE (33)
Productions audio-visuelles et multi-médias : SYNTHES'3D (APIX 3D) (29)
Sculpture architecturale : Odile PELIER (92)

Mémoires des mondes oubliés



L'arbre sous lequel je m'étais inventé des ailes - détail ©Arnaud Matagne

Du 1^{er} juillet au 5 novembre, la Maison des Douanes expose les œuvres de Jephhan de Villiers, artiste de renommée internationale. Ses milliers de figures composées de bois, d'écorce, de plumes et de terre évoquent une civilisation lointaine, interrogeant notre rapport à la nature.

À quatorze ans, Jephhan de Villiers ramassait des feuilles, des écorces et des bois pour

construire d'immenses villages de terre dans le jardin de sa grand-mère, au Chesnay, près de Versailles. Il ignorait sans doute alors qu'il posait là, les premiers jalons de ce « voyage en Arbonie », terre natale d'une civilisation imaginaire et fascinante. Influencé par les œuvres de Constantin Brancusi, Ossip Zadkine et Germaine Richier, Jephhan de Villiers a commencé par travailler le plâtre, dans les années soixante, en donnant nais-



Aux creux des sous-terre-bois ©Espace Jephhan de Villiers

sance à des sculptures blanches filiformes qu'il expose bientôt à Londres et dans la cathédrale de Coventry. Mais c'est en 1976, lors d'un voyage à Bruxelles, qu'il retrouve l'inspiration de son enfance dans la forêt de Soigne. Écorces, fragments d'arbres, éléments naturels promis à la disparition et à l'oubli vont constituer les matériaux de ses nouvelles créations, assemblées avec une rare poésie.

Installé à Mirambeau depuis 1999, ce sont désormais les rives de Gironde qui lui offrent les éléments nécessaires à son travail. Dans son atelier, ces « fragments de mémoire » attendent d'être transformés. Ils vont devenir un peuple de nomades aux visages blancs, des forêts en marche ou des anges chevauchant des ours géants. « Il s'agit moins de sculptures que d'une seule grande pièce », nuance-t-il, comme autant de fragments provenant d'une forêt originelle aujourd'hui disparue.

Plusieurs centaines de ces personnages fragiles et attachants ont pris possession des salles et des coursives de la Maison des Douanes. Créations anciennes ou récentes, certaines sont exposées dans l'obscurité, comme dans « la chambre des mémoires » qui rassemble des



Les nomades du silence ©Espace Jephhan de Villiers

éléments précieux, reliquaires et parures de voyage ou des cahiers d'écriture partagés avec des écrivains comme Michel Butor, Bernard Noël, Joël Bastard...

Le long de l'escalier, des « Anges de mer et porteurs d'automne » ainsi que des « guetteurs du bord du monde » attendent les visi-

teurs. Plus loin, « les nomades du silence », immense procession accompagnée d'un ours, témoignent d'une civilisation imaginaire où l'homme et la nature ne faisaient qu'un. « Mon travail consiste à faire apparaître l'invisible », résume l'artiste, en laissant à chacun le soin d'interpréter le message porté par ce peuple d'écorces et de plumes.



©Arnaud Matagne

Jephhan de Villiers, guetteur de mémoires des mondes oubliés

Exposition du 1^{er} juillet au 5 novembre à la Maison des Douanes

Tarif unique : 2 euros, gratuit pour les moins de 16 ans.

Un espace dédié à l'interprétation du patrimoine

À proximité des espaces consacrés aux expositions temporaires, la Maison des Douanes dispose également d'un espace d'interprétation du patrimoine. Celui-ci est destiné à mieux faire connaître et partager l'histoire de la commune, de la navigation sur l'estuaire ou de l'activité des douaniers depuis leur installation sur la côte en 1729.

Accessible depuis l'accueil, une pièce au rez-de-chaussée propose ainsi en préambule une découverte du site par des films projetés sur les murs de la pièce, en lien avec une grande carte au sol. Au premier étage se trouve la pièce principale de l'espace d'interprétation, accessible depuis un escalier intérieur. Elle explicite le rôle de la Maison des Douanes au cours des siècles et les transformations des activités humaines

du site. Des panneaux et des bornes multimédia permettent d'explorer les quatre thèmes principaux de l'exposition : l'activité douanière, la défense militaire, l'école de formation des pilotes et le tourisme balnéaire.

Quatre bornes réparties à l'extérieur du site, sur le chemin des douaniers, complètent ce dispositif de diffusion pédagogique des connaissances historiques.



©Aline Hesse





La Maison des Douanes

Photos de Julia Hasse





MAISON DES DOUANES, 46, rue de l'Océan à Saint-Palais-sur-Mer

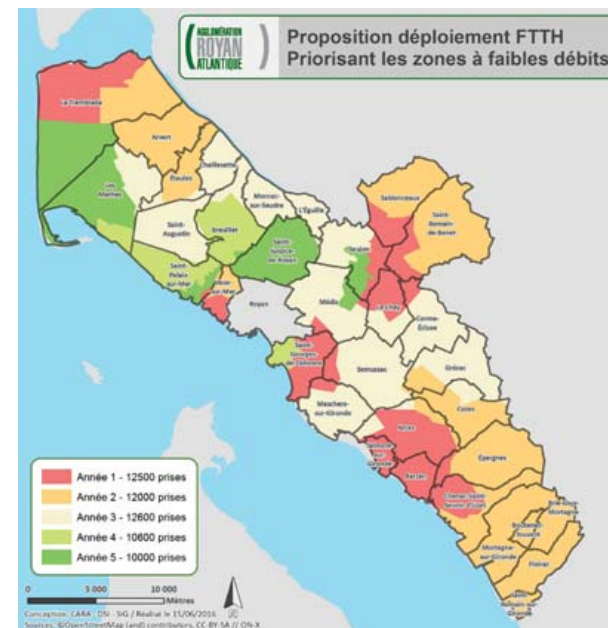
De Pâques à la Toussaint : ouverture tous les jours de 10 heures à 17 heures.
Fermeture le mardi hors vacances scolaires.

En juillet et août : ouverture tous les jours de 11 heures à 19 heures.

Tarif unique : 2 euros (gratuit pour les moins de seize ans). Accès libre au jardin et au belvédère.

Un investissement massif pour le très haut débit

Les élus communautaires ont adopté un plan de déploiement de la fibre optique sur l'ensemble des communes de l'agglomération (hors Royan) au cours des cinq prochaines années. La CARA a proposé au Département de participer à 50 % des coûts nécessaires à la construction de ce réseau Internet à très haut débit en investissant jusqu'à 20 millions d'euros.



Jean-Pierre Tallieu, le président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, en a fait l'une des priorités de son mandat : permettre à l'ensemble du territoire d'accéder à Internet en très haut débit, ce qui permet d'envoyer et de recevoir un grand nombre de données (documents, photos, vidéos, etc.) dans un temps court. « C'est une nécessité pour le développement du tourisme, mais aussi pour le confort des habitants et l'activité de nos entreprises », souligne-t-il. Aujourd'hui, l'infrastructure numérique est devenue un argument essentiel dans le choix d'une destination de vacances, d'un lieu de résidence ou d'une implantation économique. »

Pour accélérer le déploiement de la fibre optique sur le territoire, les élus communautaires ont proposé de participer au financement du projet Très Haut Débit en Charente-Maritime porté par le Département, en posant deux conditions. « Nous souhaitons tout d'abord que l'ensemble des 58 124 prises téléphoniques recensées dans l'agglomération (hors Royan) soient raccordées au très haut débit, en reliant en priorité les secteurs qui disposent aujourd'hui du plus faible débit. » Les services de la CARA ont ainsi établi une carte du déploiement de la fibre optique au cours des cinq prochaines années, en effectuant pour chaque zone un classement objectif basé sur la qualité théorique de chaque point de connexion (correspondant à une habitation ou à une entreprise).



Deux premières armoires de raccordement à la fibre optique ont été inaugurées le 5 mai à Royan. Trois phases d'aménagement sont prévues dans la ville, au cours desquelles Orange prévoit d'équiper environ 19 000 logements jusqu'en 2022.

La CARA a ensuite proposé au Conseil départemental de contribuer à hauteur de 50% aux coûts nécessaires à la construction du réseau de fibre optique, sans dépasser le montant de 20 millions d'euros. « Il s'agit d'une avance remboursable dans la durée », précise Jean-Pierre Tallieu. Le Département a de son côté lancé un appel d'offres pour le choix du délégataire de service public à qui sera confié le chantier du déploiement de la fibre et sa commercialisation auprès des fournisseurs d'accès à Internet. Études et travaux pourraient ainsi être lancés dès 2018.

L'arrivée du très haut débit à Royan a en revanche déjà commencé. Comme La Rochelle, Saintes ou Rochefort, la ville est en effet déclarée « zone d'appel à manifestation d'intention d'investissement » et sera directement équipée par l'opérateur Orange. Elle ne fait donc pas partie du plan de financement public. Engagée en début d'année, une première phase du déploiement de la fibre optique va concerner 5 700 logements dans les zones où le débit est très faible. « Sept cents foyers sont déjà éligibles au très haut débit », indique Patrick Marengo, premier adjoint au maire de Royan et vice-président de la CARA en charge de l'aménagement numérique. « Il ne faut pas qu'il y ait de fracture numérique entre la ville centre et le reste de l'agglomération », poursuit-il. Les deux projets doivent avancer et se terminer ensemble. »

THERMES DE SAUJON



© Valérie Daviet

Centre bipolaire : une première en France

Précurseur pour le traitement du stress en milieu thermal et les alternatives aux médicaments psychotropes, le centre thermal de Saujon innove une fois de plus en créant une unité de soins pour les troubles bipolaires.

Notre agglomération accueille sur son territoire une unité de soins spécialement dédiée aux troubles bipolaires. Une première en France. Le centre bipolaire Jean Delay, installé à la clinique Villa du Parc à Saujon, s’inscrit naturellement dans le projet global de l’établissement. « Les thermes de Saujon bénéficient d’une culture forte et ancienne sur la dépression », précise Olivier Dubois, psychiatre et directeur des Thermes de Saujon. « En plus d’être exclusive, cette nouvelle expertise est pour nous cohérente et solidifie nos compétences ». À travers ce service hospitalier de 25 lits (et un investissement de plus de 3 millions d’euros), les Thermes de Saujon deviennent le plus grand centre français sur la bipolarité.

PRISE EN CHARGE, MAIS AUSSI FORMATION, PRÉVENTION ET RECHERCHE

À cette nouvelle unité de soins sur la bipolarité sont associés des travaux de recherche et des sessions de formation avec l’Université de recherche clinique de Poitiers. « De même, la prévention et l’éducation thérapeutique du patient et de la famille restent des

aspects très importants. » En traitement préventif, il s’agit de repérer les signes annonciateurs de la maladie, notamment grâce à un outil comme « l’agenda de l’humeur ». « Le traitement est très différent de celui de la dépression. Pour les troubles bipolaires, on utilise des régulateurs de l’humeur (lithium) ». La psychose maniacodépressive - dite encore maladie bipolaire de type 1 - affecterait 1 % de la population. « Notre objectif est de pouvoir accueillir entre 300 et 400 patients par an. » Dans sa forme la plus typique, cette maladie alterne deux phases : la phase maniaque (excitation, euphorie) et la phase dépressive (tristesse). Le principal danger de cette maladie étant le risque de suicide. « La bipolarité multiplierait par 15 le risque de suicide et par 7 le risque d’addiction ».

ÉCOLE DU STRESS : DE NOUVEAUX PROGRAMMES

Les Thermes de Saujon ont la particularité d’allier à la fois psychiatrie et thermalisme. Depuis 1860, la station thermale propose en effet des traitements pour les troubles de l’anxiété et les affections psychosomatiques. Le docteur Robert Dubois, psychiatre renommé, utilisait cette eau pour équilibrer le système neurovégétatif.

Devenu référence nationale en thermalisme psychiatrique, ce centre ouvrait en 2012 une école thermale du stress, encadrant des soins de balnéothérapie mais aussi des stages sous forme

d’ateliers psycho-éducatifs (de cinq jours à trois semaines). « Nous avons eu l’idée de cette école suite aux résultats obtenus dans un programme mené sur le sevrage anxiolytique », explique Olivier Dubois. L’établissement thermal est ainsi le seul en France à être doté d’une École du stress permettant aux curistes d’apprendre des techniques de gestion du stress, des émotions, des douleurs, du sommeil... Autre sujet d’étude développé par les thermes de Saujon : la fibromyalgie, « souvent traitée à tort comme une maladie hystérique ». Dans le même ordre d’idée, l’établissement a créé une unité de prise en charge sur le burn-out (ou épuisement professionnel).

« UN SÉJOUR DE TROIS SEMAINES DE CURE THERMALE EST SIGNIFICATIVEMENT PLUS EFFICACE QUE LA PRISE DE MÉDICAMENTS (EFFICACITÉ 1,44 FOIS SUPÉRIEURE). »

BURN-OUT : ALLER À LA RENCONTRE DES ENTREPRISES

« Soutenus par la CARA, le Conseil régional et la municipalité de Saujon, et en collaboration avec l’Agence régionale de santé qui a accepté de financer partiellement ce projet, nous souhaitons mettre en place un centre d’orientation du burn-out. Grâce à notre équipe dédiée (psychologue), en relation avec les comités hygiène, sécurité et conditions de travail, les médecins du travail et la direction des ressources humaines, il s’agira d’aller au cœur des entreprises, à la rencontre des salariés et des managers, afin de les sensibiliser et de structurer sur site la prise en charge du burn-out. Le but est de créer un véritable réseau régional, en lien avec des psychothérapeutes, des centres d’addictologie... »

Les premières conventions ont été signées avec une dizaine d’entreprises locales.

ÉVÉNEMENT

7^e journées nationales psychiatriques Saujon-Royan

Vendredi 29 et samedi 30 septembre 2017, salle Salicorne à Saujon. Une quinzaine de grands universitaires nationaux ainsi que 300 à 400 médecins de la région sont attendus à ce séminaire professionnel sur la médecine thermale en psychiatrie, journée scientifique nationale sur la bipolarité suivie de l’inauguration du centre de Saujon).

Conférence sur le burn-out

Vendredi 29 septembre de 18h45 à 21h15 au palais des congrès de Royan. Conférence organisée par la Rotary Club de Royan et animée par les trois principaux spécialistes en France du burn-out. Dîner sur inscription à l’issue de la conférence. Contact : M. Thuleau au 06 76 64 64 09.

EAU MINÉRALE DE SAUJON

Issue directement d’un forage situé à plus de 200 mètres de profondeur, l’eau minérale de la source des chalets est une eau oligo-métallique, froide (18°C), bicarbonatée calcique, chlorure sodique et magnésienne. Elle contient également du fer et de nombreux minéraux en quantité minime. C’est une eau très pure, inodore et stable dans sa composition chimique. En raison de son effet diurétique, il est recommandé de ne pas en boire plus de trois verres par jour.



Olivier Dubois (au centre), entouré d’une partie de son équipe



THERMES DE SAUJON, QUELQUES REPÈRES...

- Plus de la moitié des curistes ont entre 40 et 60 ans
- Les plus de 60 ans représentent 33 %
- Domaine de 11 000 m²/ 3 pavillons / 150 lits
- 150 collaborateurs (dont 9 psychiatres et 3 médecins généralistes)
- 2007 : construction d’une piscine pour la clientèle locale et d’un centre de remise en forme (Philae)
- 2010 : la station thermale fête son 150^e anniversaire
- 2016 : plus de 4 000 curistes accueillis (soit le double par rapport à 2007)

RECRÉER DU LIEN ET DU NATUREL

Incroyables Comestibles



Jardin partagé au pied des immeubles de Marne-Yeuse à Royan

Semés le 30 janvier 2016 à Royan, les Incroyables Comestibles nourrissent un élan citoyen. Le concept : des jardins collectifs à portée de main, libres et naturels.

Venue d'Angleterre, la dynamique « incroyable edible » a été lancée en 2008 par deux mères de familles de Todmorden (nord Manchester), citée industrielle durement frappée par la crise. Dans la région de Royan, c'est notamment à David Deban que l'on doit ce collectif. Royannais

depuis quatre ans, ce jardinier éclairé (animateur pour enfants), teste depuis quelques années les techniques de jardinage naturel. « Je voulais en faire profiter les autres. Le côté social m'intéressait vraiment. Nous étions trois ou quatre amis jardiniers à pratiquer la permaculture, un mode de culture plus respectueux de la terre qui s'inspire des modèles de la nature. L'avantage c'est qu'on peut l'adapter partout. »

Les Incroyables Comestibles royannais se sont ainsi lancés

dans la création d'un jardin partagé expérimental, s'inspirant des écosystèmes naturels. « On ne travaille jamais le sol, poursuit David Deban. Dans la forêt, les feuilles des arbres tombent et forment des litières qui donnent du compost et de l'humus... Nous commençons toujours par mettre de la matière en surface. Du coup, on essaie de recycler tout ce que l'on peut, uniquement avec du bon sens, comme autrefois. Tout ce que nos anciens plantaient était forcément comestible. »

AU PIED DES IMMEUBLES. Après leur premier jardin créé sur un terrain privé de Vaux-sur-Mer, où ils se retrouvent chaque samedi matin à 10 heures (chemin de la Source), les Incroyables Comestibles fleurissent dans le milieu urbain. En collaboration avec le centre socio-culturel du quartier de Marne-Yeuse à Royan, un jardin partagé a pris place au pied des immeubles. « L'objectif c'est de recréer du lien entre les habitants à travers le jardinage, accessible, ouvert et libre. »

Nous y retrouvons deux fidèles de la première heure : « Les Incroyables Comestibles prennent une forme particulière en fonction du lieu, mais aussi des gens qui y participent, observe Jeanine. Ce qui est intéressant, c'est cet élan collectif. Cela donne plein d'idées. Et puis les enfants sont tellement spontanés... Ils amènent les parents. Cela permet aux habitants des immeubles de se reconnecter à la nature. Voir



pousser ses graines, cueillir ses légumes et ses fleurs, c'est toujours agréable. »

Louis apprécie de son côté l'animation que les jardins collectifs donnent au quartier. « Cela m'apporte de l'énergie, du dynamisme, des échanges et bien sûr... des légumes (rires) ! C'est une fraternité. Au moins deux générations d'entre nous n'ont jamais touché à la terre, n'ont jamais planté une seule graine. Ici, on apprend à quelle hauteur planter, à quelle saison... Tout le monde bénéficie de ces plantations. Cela permet aussi de se réapproprier son alimentation. »

Un troisième site référent en octobre. Après Vaux-sur-Mer et Royan Marne-Yeuse, un autre grand jardin partagé d'environ 1 000 m² verra le jour dans ce même quartier. « Comme à nos débuts où tout est arrivé spontanément (un lot de graines, de l'outillage, une cabane...), le projet vit de dons et se développe naturellement ».



Site Internet :
<https://incroyablescomestiblesroyan.wordpress.com>

Courriel :
incroyablesroyannais@mailoo.org

Page Facebook :
Incroyables Comestibles Royan

Extrait de la charte des Incroyables Comestibles :
Mouvement participatif citoyen libre, indépendant, éthique, solidaire et apolitique au sens partisan du terme. Il est non marchand, sans but lucratif et s'inscrit dans une démarche de gratuité.

PRODUCTEURS LOCAUX

De l'envie et des idées pour avancer ensemble

Panneaux, logo, marchés fermiers, site Internet... L'association Terr'Océannes multiplie les projets pour valoriser les produits du territoire et faciliter l'accès aux exploitations agricoles.

Ils sont viticulteurs, maraîchers, éleveurs de bovins ou d'agneaux de l'estuaire. Avec le soutien de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, une trentaine de producteurs locaux se sont regroupés depuis 2003 dans l'association « Terr'océannes », pour valoriser des produits locaux de qualité sous la marque commune « Couleurs et saveurs ». En début d'année, une équipe renouvelée a pris les commandes de l'association avec l'envie de multiplier les initiatives : « Nous allons tout d'abord relancer la fabrication et la pose de panneaux signalétiques indiquant les exploitations des membres de l'association », indique Denis Martin, nouveau président de Terr'océannes.

Producteur de vins de pays charentais à Épargnes, celui-ci souhaite mieux faire connaître « la route des saveurs », le guide des producteurs locaux de Terr'océannes édité par la CARA, en invitant les touristes mais aussi les habitants de l'agglomération à venir découvrir leur travail et goûter leurs produits.

Contact : Denis MARTIN : 05 46 90 73 63 - contact@vin-benassy.fr



Jonathan Guillon, Jean-Jacques Biteau et Denis Martin, membres du bureau de « Terr'océannes » avec Alexia Baugé et Denis Gelot



Les générations se croisent à Floirac

L'idée a germé il y a dix ans lorsque la notion de village intergénérationnel est apparue en France. L'objectif ? Créer une proximité et des échanges pour des générations qui ont tendance à être de plus en plus cloisonnées. Floirac est en passe de réussir son pari en réunissant un établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD), sa maison des assistantes maternelles et un lotissement dans un même « quartier ».

Vendredi 12 mai, jour de l'inauguration de la maison des assistantes maternelles (MAM), Michel Vallée, maire de Floirac, voit aboutir un projet d'envergure pour une commune d'un peu plus de 300 habitants. En effet, en deux ans, un quartier bien particulier a vu le jour, composé d'un EHPAD d'une capacité de 76 lits et employant 45 personnes, d'un lotissement d'une dizaine de parcelles et d'une maison des assistantes maternelles accueillant jusqu'à 12 enfants pour trois assistantes maternelles.

Ces structures sont indépendantes les unes des autres, mais une forte interaction s'est naturellement mise en place. D'ailleurs, des employés de l'EHPAD font garder les enfants dans cette maison des assistantes maternelles. Deux fois par mois, les enfants traversent l'allée qui sépare les bâtiments

pour partager des activités communes, travaux pratiques, pâtisseries, activités ludiques... « Aussi bien les enfants que les résidents de l'EHPAD prennent un réel plaisir à se retrouver » constate le maire. Michel Vallée espère aussi que les lotissements accueilleront des familles qui pourront à leur tour profiter de cette maison des assistantes maternelles.

Le projet est articulé autour d'un EHPAD, structure privée dont la commune a géré le permis d'aménager avec le concours de la CARA. La mairie, quant à elle, a amélioré la voie d'accès aux bâtiments et financé la réalisation de la maison des Loulous pour un montant de 409 900 euros dont 321 130 euros ont été subventionnés par la Région, le Département et la CARA ; le reste étant financé par la location aux assistantes maternelles qui occupent le lieu.

Le Train des Mouettes vous emmène au marché



Finis, les problèmes de stationnement autour du grand marché de La Tremblade ! Tous les samedis matin, en juillet et en août, le Train des Mouettes vous propose un voyage à petit prix (4 euros). Ce train du marché dessert toutes les gares de la ligne en partant de Saujon à 8h45 : Mornac-sur-Seudre, Chaillevette, Étaules, Arvert, pour arriver à La Tremblade à 9h50. D'autres arrêts sont possibles sur demande préalable à la gare. Les voyageurs ont alors près de deux heures pour faire leur marché, avant de prendre le train retour à 11h40. La gare de La Tremblade est située à 100 mètres du début du marché.



MESCHERS

Une recette en or

Les 19 élèves du CE2 de Meschers figurent parmi les trois finalistes du concours national « une toque à la Cantoche », dans la catégorie école primaire. Le 29 mai dernier, ils recevaient leur trophée à Paris en présence des autres gagnants et d'un grand chef.

Organisée par Engie, cette compétition invite des élèves à élaborer avec le chef cuisinier de leur cantine une recette de qualité, économe en ressources énergétiques. Ce travail devait sensibiliser les élèves à l'utilisation rationnelle de l'énergie dans le domaine de l'alimentation. « À travers cette thématique, qui entre tout à fait dans le programme du CE2, les élèves se sont interrogés sur l'alimentation durable et ses enjeux, explique Pierre-Marie Debaecker, l'enseignant à l'initiative du projet. En collaboration avec Laurence Naud, chef de cantine, nous avons créé une recette à base de poisson et de produits locaux. »

Si le maître du CE2 s'est chargé, dès janvier, de monter tout le dossier de candidature (pas moins de 30 pièces à fournir), les élèves ont assuré eux-mêmes la promotion de leur démarche et de leur recette « responsable » auprès des autres classes. Ils ont notamment justifié leurs choix d'ingrédients ou de cuisson à travers des affiches et un exposé illustré. « France 3 est venu faire un reportage, des coopératives de produits bio et des producteurs locaux nous ont offert des produits, la mairie nous a

permis de travailler dans les meilleures conditions, une animatrice de l'école a réalisé les prises de vue..., nous avons bénéficié d'un réel soutien. » Une grande première pour l'école de Meschers autour d'un projet utile et savoureux.

Chaque recette a été notée par un jury de professionnels sur des critères de qualité (environnementale, bien-être-santé, socio-économique et durabilité), et de présentation. Les votes du public entraient également dans la note finale. Rendez-vous sur la page Facebook « ENGIE J'apprends l'énergie » pour découvrir la place prise sur le podium par nos élèves de Meschers (à l'heure où nous bouclons, les résultats n'ont pas encore été dévoilés).

Filet de maigre en papillote sur un nid de tagliatelles de légumes (pomme de terre, carotte, poireau) cuites à la vapeur, accompagné d'une sauce caramélisée et relevé d'un peu de saïcorne. « La touche finale est ajoutée grâce à la générosité d'un producteur local, qui nous a permis de couronner notre plat de grains de caviar. »



Le pari gagnant des Révélations musicales

Avec des tournées de concerts gratuits programmées chaque été dans une dizaine de communes, les Révélations musicales répondent depuis 2001 aux attentes des amateurs de musiques actuelles, tout en soutenant les jeunes talents.



Entre les Jeudis Musicaux, le Violon sur le sable ou Jazz in Vaux, les concerts de musique classique ou de jazz ne manquent pas sur l'agglomération. Les amateurs de rock, de reggae ou de hip-hop restent en revanche sur leur faim, confrontés à l'absence de salle et de festival dédiés aux musiques actuelles, et au faible nombre d'artistes programmés. Depuis 2001, les Révélations musicales répondent à ce manque d'une manière originale, en organisant chaque été des mini-tournées de concerts gratuits sur les places publiques d'une dizaine de communes du territoire. Cette année, pas moins de six groupes se produiront successivement du 12 juillet au 22 août, en offrant une trentaine de concerts au public de Royan, Saint-Palais-sur-Mer, Vaux-sur-Mer, Saint-Georges-de-Didonne, Saujon, La Tremblade, La Palmyre, Meschers et Étaules.

Jive Me, Léonie, Leon Newars, Ryon, Balbazar, Arokana : tous ces artistes sont des auteurs-compositeurs-interprètes de renommée grandissante, à qui les Révélations musicales donnent l'occasion de sortir un premier album, de roder leur spectacle sur scène et de mesurer leur popularité. « Nous aurions pu sélectionner des groupes de bal ou de reprises, pour des animations musicales vendues

clés en main, concède Douglas Duhazé, responsable du service culture et événementiel à la mairie de Saint-Palais-sur-Mer et pilier des Révélations musicales. Mais notre objectif est de faire venir des groupes professionnels ou en voie de l'être, en offrant aux spectateurs des concerts authentiques, avec un choix de musiques actuelles éclectique et de qualité. »

Avec près de 10 000 spectateurs chaque été, la formule rencontre un indéniable succès auprès du public comme des artistes. « Nous avons été contactés cette année par soixante-dix groupes ou labels de vingt-sept départements différents », relève Pierre Huchet, chargé des animations à la mairie de Vaux-sur-Mer et de la communication des « Révéls ». En novembre, les responsables de l'association ont même été invités à Clermont-Ferrand pour expliquer le fonctionnement du réseau aux acteurs culturels d'Auvergne. « Comme chaque commune programrait ses concerts de manière aléatoire pendant la saison, nous avons d'abord créé ce réseau entre Saint-Palais, Royan et Saint-Georges-de-Didonne pour harmoniser les dates de nos spectacles, explique Douglas Duhazé. Vaux-sur-Mer, La Palmyre et les autres communes nous ont très vite rejoints. Nous avons ensuite voulu faire découvrir des univers nouveaux, en donnant leur chance à des jeunes groupes de la scène française qui préparent un premier ou un second album et viennent défendre leur projet. » De cette collaboration intercommunale unique en France sont alors officiellement nées les Révélations musicales, en 2004, avec le soutien de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique et de la Région.

Ce réseau réunit aujourd'hui une dizaine de professionnels chargés de l'animation dans les communes ou au Comité des fêtes de Royan, qui mutualisent les compétences et se partagent les tâches tout au long de l'année. Chaque municipalité choisit ensuite de programmer un ou plusieurs groupes en assumant les cachets des artistes, les frais d'hébergement et la technique nécessaire aux concerts. « C'était aussi beaucoup plus intéressant pour les artistes de venir en sachant qu'ils donneraient entre trois et six concerts pendant leur séjour sur le littoral », souligne Stéphanie Bons, qui représente la ville d'Étaules et assure les fonctions de trésorière. Résultat : « la qualité de la programmation n'a pas cessé de progresser », ajoute-t-elle, en évoquant les premiers pas de Claudio Capéo à Étaules en 2012, quatre ans avant de se faire connaître dans la cinquième saison de The Voice. La même année, les bordelais de Pendentif donnaient leurs premiers concerts sur la côte avant de sortir un premier album remarqué l'année suivante. En 2007, Alexandre Kinn avait profité de ses cinq dates aux Révélations

musicales pour concevoir le spectacle qu'il devait donner l'année suivante aux Francololies. Broussai a lui aussi foulé les planches des Révélations, trois ans avant de recevoir en 2009 le titre d'album français reggae de l'année. « On prend le risque de proposer aux spectateurs des artistes qu'ils n'ont jamais entendus, mais pour lesquels ils paieront peut-être très cher quand ils seront en haut de l'affiche », résumant les bénévoles du réseau, fiers de montrer qu'on peut « concilier le développement culturel avec les activités touristiques ».



Jive Me



Arokana



Leon Newars the ghost band



Balbazar



Leonie

Mai Musical : bientôt 40 ans de spectacle vivant

Sur le secteur de Saujon, le festival du Mai Musical affiche une belle vitalité et des programmations pétillantes.

De l'humour, de la musique actuelle, des incursions vers la danse, le théâtre et même le cirque... Dans le paysage culturel, le Mai Musical offre chaque année une saison atypique depuis près de quarante ans. Il faut en effet revenir au 1^{er} mai 1979 pour comprendre la genèse de ce festival, lancé lors de l'inauguration du nouvel orgue construit dans l'église Saint Jean-Baptiste de Saujon. Autour de Saujon Accueil, du foyer rural de Médis et du foyer des jeunes de l'éducation populaire, les grands principes du « Mai » étaient posés.

Les Brigitte, les Chevaliers du Fiel, Oubéret... « C'est un festival de musique et de spectacle vivant, mais pas que... On privilégie la variété pour que les spectateurs découvrent des spectacles qui ne les auraient pas attirés au départ », atteste Françoise Charbeau, présidente du Mai depuis sa création. Le Mai, c'est aussi une belle histoire d'amitié entre les neuf organisatrices, de sorties aux spectacles et de visionnages de clips. « On se voit au moins une fois par mois. Et on propose aux filles des artistes que l'on a aimés », expliquent Françoise Charbeau et Marie Tillard, artiste plasticienne qui signe toutes les affiches depuis 1993.

La quintessence du Mai Musical, ce sont les six spectacles et concerts annuels, les rencontres de proximité avec les artistes qu'elles hébergent à la maison, et aussi des ateliers et répétitions pour le jeune public. Nathalie Nicole orchestre toutes ces interventions en milieu scolaire depuis 1991. Pour cette musicienne, enseignante au collège André-Albert, « le Mai Musical a profité à plusieurs générations d'élèves et offert de belles opportunités. C'est une grande réussite d'ouverture culturelle de proximité ». À l'aube d'une quarantaine rayonnante, le Mai Musical conserve aussi une belle histoire avec l'orchestre Poitou-Charentes, qui revient fidèlement chaque année avec des programmes toujours plus ambitieux. À vos applaudissements !



Les muses de Mai, par ordre d'apparition : Martine Papeau, Nathalie Nicole, Marie-Laure Guénantin, Françoise Charbeau, Marie Tillard, Chantal Duclos, Marie-France Thomas, Marianne Verstraet, Mireille Quevreur

Les rendez-vous de l'été

Festivals, concerts, repas, spectacles... Tout au long de l'été, les communes de la CARA s'animent pour vous faire vivre des bons moments en famille ou entre amis. Consultez les manifestations sur le site www.en-charente-maritime.com (l'agenda), les sites des offices de tourisme et sur www.royan-atlantic.fr.

TEMPS FORTS

1^{er} TRIATHLON DU GALON D'OR La Tremblade

Samedi 17 juin. Organisé par Rochefort Triathlon et la mairie de La Tremblade. Départ 10h30, plage du Galon d'Or.

CHAMPIONNATS DU MONDE WFDF D'ULTIMATE SUR PLAGE Royan

18-24 juin. 39 pays, 119 équipes, 2 000 joueurs.



FÊTE DE LA MUSIQUE Mercredi 21 juin.

7^e RENCONTRES INTERNATIONALES D'AQUARELLE Arvert

25 juin-2 juillet. Expos et rencontres. 14h-17h. Salle des Fêtes. 8 aquarellistes de renommée nationale et internationale.

2^e FORUM DE L'ENVIRONNEMENT Saint-Palais-sur-Mer

26 juin-1^{er} juillet. Marché fermier bio, village des exposants, troc aux plantes, conférence, ciné-débat, animations.

FÊTE DES VIEUX GRÉEMENTS La Tremblade

Samedi 8 juillet. Port de La Tremblade. Animations, brocante marine, ateliers... Arrivée de la flotte 17h. Visite des bateaux 18h.

L'ACADÉMIE MUSICALE DE ROYAN

8-22 juillet. Jeunes musiciens. Palais des Congrès de Royan.

4^e PEINTRES DANS LA RUE - Saint-Georges-de-Didonne

15 & 16 juillet. Peintres amateurs et confirmés. L'œuvre doit être réalisée dans la commune.

FRAIRIE DE LA RIVE Mortagne-sur-Gironde

15, 16 et 17 juillet. Port de Mortagne. Manèges, feu d'artifice musical le lundi.

SAINT-PALAIS PARADE 2017 Vaux-sur-Mer / Saint-Palais-sur-Mer 17- 20 juillet. « Sites en scène » :

SALON DE LA VOYANCE Saint-Georges-de-Didonne 17-25 juillet.

ESTUAIRE EN LIVE AVEC AMIR Meschers-sur-Gironde

Jeudi 20 juillet. Concert événement. 21h, port de plaisance. Gratuit.

38^e FESTIVAL MUSIQUE CLASSIQUE UN VIOLON SUR LE SABLE Royan

21-30 juillet. Plage de la Grande Conche. Concerts les 22, 25, 28 et 30 juillet à 22h.



FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE ET DE LA PISTE Saint-Palais-sur-Mer / Vaux-sur-Mer

24-27 juillet. Arts du cirque. Soirées jeux et spectacles place du Concié.

FESTIVAL HUMOUR ET EAU SALÉE Saint-Georges-de-Didonne 28 juillet-4 août.

FESTIVAUX, FESTIV'OFF Vaux-sur-Mer / Saint-Palais-sur-Mer 30 juillet-3 août.

20^e COUPE D'EUROPE DE MONTGOLFIERES Royan / Semussac 2-6 août.

FÊTE DE LA MER La Tremblade

5 août. Port de La Tremblade. Animations, expositions, déambulation... Concert 21h, feu d'artifice, 23h.

FESTIVAL JEUNE PUBLIC Vaux-sur-Mer / Saint-Palais-sur-Mer Du 6 au 11 août.

2^e SPECTACLE PYROTECHNIQUE La Palmyre

Dimanche 13 août. Son & lumière labellisé « Sites en Scène ». Aux environs de 22h45. Gratuit.

19^e FESTIVAL CRESCENDO Saint-Palais-sur-Mer 13-19 août.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SUPERCROSS La Tremblade

Lundi 14 août. Avec démonstration de freestyle des meilleurs riders du monde. Courses à partir de 21h. Finale 23h45 et feu d'artifice.

SAINT-PALAIS SUR LIVRE 30 août-17 septembre. Place de l'Océan, rencontres littéraires toute la journée. Entrée libre.

Remontée de la Seudre 3 septembre

TRIATH'LONG COTE DE BEAUTÉ 9 septembre.



FÊTE DU CAVIAR ET DE L'ESTURGEON Chenac-Saint-Seurin d'Uzet Samedi 16 septembre.

BROCANTES & SALONS

Arces-sur-Gironde

20 août : Brocante. Parking communal rue des Arcis. Arces animations.

Arvert

18 juin : Brocante du Presbytere, 7h-17h.

6 août : Brocante du COS, parc de Loisirs, 8h-18h.

16 août : Brocante de la Grève à Duret, 8h-18h.

Épargnes

23 juillet : Brocante association des parents d'élèves.

Étaules

23 juillet : 8^e brocante vide-greniers (avenir cycliste).

La Tremblade

25 juin et 27 août : Brocante Fest'Ronce. Ronce-les-Bains.

28 juin - 5, 12, 19 et 26 juillet - 2, 9, 16, 23, 30 août : Brocante de l'été, Echauguette. Place Marchand.

23 juillet : Brocante du comité de jumelage. Place Marchand.

Médis

13 août : Brocante ACCA.

Meschers-sur-Gironde

13 juillet : Brocante du centre socio-culturel ARC EN CIEL.

Mortagne-sur-Gironde

25 juin : Brocante et vide-bateaux, sur le port.

2 juillet : Salon et marché des vignerons bio de l'Estuaire. Port de Mortagne. Marché des producteurs et vignerons, produits du terroir, artistes...

14 juillet : Brocante du Judo Club de Touvent. Port de Mortagne.

20 août : Brocante de la St-Fiacre, brocanteurs de l'atelier brocante de la Minoterie.

Saint-Georges-de-Didonne

1 & 2 juillet : Brocante d'été de l'entente Handball Royan-Saint-Georges-de-Didonne.

Saint-Palais-sur-Mer

19 août : Foire aux vins.

Saint-Sulpice-de-Royan

18 juin : Brocante, Francs Archers de la Seudre, gymnase rue des Morlons.

25 juin : Brocante, gymnastique volontaire à l'extérieur du gymnase.

30 juillet : Brocante comité des fêtes, au centre bourg.

Saujon

9 juillet : Vide-greniers des anciens de l'USS FOOTBALL.

10 juillet : Foire mensuelle. À partir de 9 h, en centre-ville. Animation commerciale, exposants présents en matinée ou toute la journée. Accès gratuit. 05 46 02 80 07

15 juillet : Bourse toutes collections. Salle Carnot, entrée gratuite.

30 juillet : Vide-greniers.

6 août : Brocante vide-greniers.

13 août : Vide-greniers USS FOOTBALL.

20 août : Vide-greniers de l'ACCA.

27 août : Brocante AAPPMA.

10 septembre : Vide-greniers des pompiers.

Semussac

18 juin : Brocante tradition vie rurale.

9 juillet : Brocante Éfourneigas.

23 juillet : Bourse aux livres patri-moine et partage.

15 août : Brocante TLO17.

Talmont-sur-Gironde

15 juillet et 20 août : Brocante professionnelle.

Vaux-sur-Mer

25 juin : Brocante, parc des sports

6 juillet : Brocante, parc des sports

SPORT

Étaules

29-30 juillet, 5 & 6 août : Tournoi de tennis jeunes 9-10 ans. Tennis Club Chemin de Sable.

29 juillet-6 août : Tournoi de Tennis seniors et jeunes. Tennis Club Chemin de Sable.

16 septembre : Course cycliste UFOLEP, les Boucles de la Seudre. Départs Chemin de Sable (13h30).

La Tremblade

17 juin : Tournoi vétérans de beach-rugby. 14h-18h30, UST Rugby.

Médis

20 août : Course pédestre Foulées médisaies. Départ salle polyvalente (rue des sports), 9h.

Meschers-sur-Gironde

24 juin : Course pédestre des Pirates et des Nonnes. 5/10 km. Départ 20h. Course enfants 19h.

9-23 juillet : Open de tennis. Senior, H/F, Jeunes.

Saint-Augustin

30 juillet : Rando L'Augustinoise 1^{ère} édition. VTT : 20, 30 et 50 kms. Marche : 8 et 12 kms. Gratuit - 12 ans. 8h30-9h30 : Départ des randos. 12h30 : Apéritif. 12h30-15h : Animation musicale avec le groupe Malignon'rock. 13h : Repas sur réservation. Raymond Nadaud au 06 44 74 64 54 / raymondnadaud@gmail.com

Saint-Georges-de-Didonne

19, 23 juillet : Tournoi beach-volley plage de Vallières, 10h-19h.

22-24 juillet : Tournée beach-soccer grande plage.

23 juillet : Course pédestre Colette Besson 5/10km. 9h, bd de la Côte de Beauté.

Saint-Sulpice-de-Royan

9 juillet : 3^e cross duathlon. Départ stade 9h15.

Saujon

2 juillet : 29^e Foulée Saujonnaise. 5/10 km. Marche 10 km. Course enfants.

8-22 juillet : Tournoi de tennis du TCS.

9 & 10 septembre : 2^e enduro d'Automne, lac de La Lande.

Semussac

18 juin - 2 juillet : Tournoi de tennis.

Vaux-sur-Mer

29 et 30 juin : Basketball and Sun, 9h à 18h, parc des sports

15 juillet : Course pédestre 12 km de Vaux. 19h, parc des sports.

NATURE & LOISIRS

Arvert

24 juin : Sortie Natvert, Le sel de Mornac, 14h, salle des fêtes.

10 août : Rando gourmande. 18h, Marais de Coux.

12 août : Meeting Mac17. 8h-19h, démonstration de voltige, planeur remorqué, warbird.

8 septembre : Sortie crépusculaire Natvert lagunage. 18h45-20h45, Rochefort.

Brie-sous-Mortagne

25 juin : Sortie pédestre organisée par le comité des fêtes, avec repas. 8h30, salle des fêtes.

Corme-Écluse

25 juin : Fête équestre. 9h30-18h30 ferme équestre & base ULM Fief des Thénots. Vide-écurie, ateliers, démonstrations, concours d'élégance.

Cozes

22 juillet : Rando semi-nocturne.

Étaules

14 juillet : Rando des huîtres, à partir de 8h. 6 parcours VTT, 1 parcours VTC + rando pédestre.

15 août : Rando des huîtres et barbecue. Animations et surprises spécial 20 ans. À partir de 8h (VTT/marche).

26 août : Rando gourmande semi-nocturne, 18h Chemin de Sable.

Floirac

24 juin : Marche gourmande semi-nocturne 8/12 km. 18h30 à Féole (derrière l'Épahl).

L'Éguille

26 juin : concours de belote, salle des fêtes.

8 et 22 juillet - 12 et 26 août : concours de boules, place de la salle des fêtes.

La Tremblade

3 septembre : Rando nautique Remontée de la Seudre. Départ 16h30 et 17h30.

Médis

25 juin : Marche matinale sport pour la Forme. Départ 8h30, salle polyvalente (rue des sports).

1er juillet : Rando gourmande semi-nocturne Médis Animation. Départ salle polyvalente, 19h.

Meschers-sur-Gironde

1er juillet : 7^e rando du solstice gourmand. Départ libre 18h-19h du stade.

Saint-Palais-sur-Mer

17 juin : Rando gourmande du Rotary. Départ du lac, 17h30.

3 juillet-1^{er} septembre : 9h30-10h30 lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis. Sport & Bien-être avec moniteurs diplômés. Gratuit.

30 juillet : Tournoi de volley-ball en 4x4 mixte. Plage du Bureau, inscriptions sur place 9h30-10h30.

Saint-Sulpice-de-Royan

11 août : Rando gourmande. Départ entre 18h30 et 20h. Nouveau parcours champêtre et boisé. Repas traiteur.

Semussac

16 juin, 7 et 21 juillet, 4, 11 et 25 août, 8 septembre : concours de pétanque.

Vaux-sur-Mer

11 août : Une nuit sous les étoiles avec le club d'astronomie « Les Céphéides ». 22h, parc de la Mairie.

ART & CULTURE

Arvert

27 juillet : Jeudis Musicaux, quintette de cuivre Trombamania. 21h, église Saint-Étienne. Gratuit -16 ans.

2 août : Cinéma plein air. 22h, Parc de Loisirs. Film « La vache ». Entrée libre.

Breuillet

13-24 juin : Expo Les Chevaliers de la Table Ronde, association Les Fêtes Romanes en Pays Royannais. Médiathèque.

4 juillet-31 août : Peintures d'Alexis Bellier. Médiathèque.

Boutenac-Touvent

27 juillet : Jeudis Musicaux. Mathias Levy trio, église Notre-Dame, 21h.

Brie-sous-Mortagne

22 juin : Jeudis Musicaux, ensemble Il Festino, église Saint-Pierre.

Chenac-St-Seurin-d'Uzet

13 juillet : Jeudis Musicaux, récital de piano, 21h église Saint-Séverin.

Cozes

Juillet et août : Expos artistiques salle du centre social.

Étaules

22 juin : Jeudis Musicaux. Philippe Cassard, 21h récital de piano, Église Notre-Dame.

26 juillet : Concert cubain la Charanga Mestica. 21h, place du champ de foire.

2 août : Révélations Musicales, Léon Newars. 21h, place du champ de foire.

16 août : Concert de jazz nomade, Mingos. 21h, place du champ de foire.

Floirac

20 juillet : Jeudis Musicaux. Quatuor de jazz église Saint-Étienne, 21h.

La Tremblade

Les lundis et vendredis de l'été : Visite historique à pied commen-tée de Ronce-les-Bains. RDV place Brochard, 21h.

20 juillet-17 août : Rencontres auteurs librairie La Boussole, petit déjeuner littéraire chaque jeudi. Rue de la Seudre.

7 septembre : « Conférence sur l'ayurveda » (pratique millénaire en Inde), 18h30.

20 juillet : Concert Folklofolie musique québécoise. Place des Eiders à Ronce.

25 juillet : Fanfare du 8^e régi-ment du génie d'Angers. 21h30, Théâtre de verdure à Ronce.

2 août : Chant grégorien avec The Gregorian Voices, 21h, Église du Sacré-Cœur. Gratuit -12 ans (le **3 août** à Royan).

3 août : Eurochestries avec le Chœur de Serbie. 21h30, Théâtre de verdure.

11 août : Gospel avec New Gospel Family. 21h, Église Sacré-Cœur.

15 août : Musiques originales de la Grande Europe 21h, Église de La Tremblade.

22 août : Jazz swing avec Eric Luter band, 21h30, Théâtre de verdure.

1^{er} septembre : Jeudis Musicaux, trio violoncelle-piano-alto. 21h, église.

Les Mathes-La Palmyre

Tous les mardis de l'été : Rendez-vous musicaux. Musique classique et jazz. Sauf 15 août. Sous la chapelle de La Palmyre (derrière Office de Tourisme).

10 et 24 juillet, 7 et 21 août : Ciné plein air. Entre la plage et le port de La Palmyre.

Médis

24 juin : Concert Orchestre sym-phonique des Vals de Saintonge. 21h, église Saint-Pierre.

6 juillet : Jeudis Musicaux, 21h à l'église.

15 juillet : Académie musicale. Concerts gratuits à la mairie, au temple et à l'église. 18h-22h30.

8 août : Eurochestries. Concert à l'église, 21h.

14 août : Danse de feu Beltaine par la C^o l'Arche en Sel. Salle polyvalente (rue des sports), 21h.

Meschers-sur-Gironde

2 juillet : Expo de peinture, place du Tertre.

Chaque mardi soir de juil-let-août : Nocturnes aux grottes du Régulus, troglodytes.

Chaque jeudi soir de juillet-août : Déambulations aux grottes du Régulus.

6, 10, 11, 12, 17, 18 et 26 juillet - 2, 23, 30 août : Concerts.

1^{er} août : Concert révélations musicales 2017.

3, 7 août : Eurochestries. Orchestre Symphonique de Mexique.

24 août : Jeudis Musicaux Trio Wanderer.

Mortagne-sur-Gironde

18 juin : Théâtre Les Baladins de l'Estuaire. Gratuit - 6 ans.

1^{er} août : Jeudis Musicaux. Duo clarinette-guitare, 21h.

6 août : Salon du livre Mortagne & Estuaire. Port de Mortagne.

Royan

Tous les mardis du mois d'août : Concert Jazz Transat, plage Pontaillac.

Saint-Georges-de-Didonne

20 juin : Concert « chorale La MI-VOIX », salle bleue du Relais de la Côte de Beauté, 20h30.

2 juillet : Concert Harmonie de Saint-Georges, Belvédère.

Tout l'été : Concerts et spec-tacles, place de l'église / parvis du Relais de la Côte de Beauté...

17 juillet, 7 août : Cinéma Plein air Jardins du phare.

Saint-Palais-sur-Mer

14 juin-17 juillet : Peinture sur tapis Gaëlle Germain, Vieux Clocher.

19-24 juin : Portes ouvertes conservatoire. Tous les soirs 17h-20h, et mercredi 14h-19h.

27 & 28 juin : Audition clarinette du conservatoire. Place de l'Océan.

19 juillet : Les Académies Musicales, musique classique, fanfares atypiques. Saint-Palais / Vaux-sur-Mer.

20 juillet-14 août : Sculpture-peinture Kaël, Vieux Clocher.

27 juillet: Danse sur le green avec danseuse étoile, violoncelle et piano. 19h, Golf de Saint-Palais.

10 août : Ensemble vocal Axis, polyphonies. Entrée libre. 21h, église de Saint-Palais.

17 août-17 septembre : Photo Markus Fauvelle, Vieux Clocher.

Saujon

1^{er} juillet: Spectacle Swinging C^o. 20h30, La Salicorne.

7 juillet : Festival d'accordéons de la chorale Rayon-Doré. La Salicorne.

11 juillet : Gala Rosa Vetrov. 21h, la Salicorne. Danse, chant et mu-sique, plus de 160 jeunes artistes.

17 juillet : Visite mensuelle de l'exposition des peintures de Gaston Balande à 15 h à l'hôtel de ville.Gratuit sur inscription jusqu'au vendredi précédant la visite.

02 août : Arts de la rue - comédie sur échasses et spectacle de feu rue Carnot à 18h30 et dans le parc du Château à 21h30)

4 août : Eurochestries. 21h, La Salicorne.

09 août : Soirée reggae - Ryon à 21h à l'aire de la Lande (par-tenariat avec l'association Les Révélations Musicales)

10 août : Jeudis Musicaux, Église Saint-Jean-Baptiste, 21 h.

23 août : soirée magie à 21h à l'espace culturel du Château

Talmont-sur-Gironde

18 juillet et 22 août : Spectacle d'illumination de l'église.

Vaux-sur-Mer

Jeudi 15 juin : Jeudis Musicaux, récital de violon de Tedi Papavrami. 21h, Église Saint-Étienne.

9 juillet : Concert de musique classique, quatuor à cordes. 21h, devant la mairie. Gratuit.

19 juillet : Académie musicale de Royan. Grand final à 21h. Gratuit. 17h30 à 22h30, parc de la mairie.

1^{er}, 2 et 3 août : Festi'Vaux concerts. Gratuit. 21h, parc de la mairie.

Tout l'été, Jeudis de Nauzan : concerts gratuits, 21h30 prome-nade de Nauzan.

Arces-sur-Gironde

15 juillet : Sardinade rue Saint-Martin, 19h30. Arces animations.

15 juillet : Feu d'artifice, parking de l'Église Saint-Martin, 22h.

Arvert

2 juillet : Kermesse Saint-Étienne, 14h30, presbytère.

8 juillet : Fête de l'été. 20h, Parc de loisir. Bal gratuit.

17 juillet : Fête Nationale. 22h, Salle des fêtes. Majorettes et fanfare. 23h, feu d'artifice.

29 juillet : Soirée paëlla. 20h, La Halle d'Arvert. Bal gratuit.

19 août : La grande éclade du foyer rural. 20h30, salle des fêtes. Soirée dansante avec orchestre.

9 septembre : Forum des asso-ciations. 10h-18h, salle des fêtes.

13 septembre : Marché produits régionaux. 8h-13h, la halle d'Arvert.

Boutenac-Touvent

5 août : Soirée dansante entre-côtes. 20h, salle des fêtes.

2 septembre : Soirée moules-frites. 20h, salle des fêtes.

Breuillet

24 juin : Fête de la Musique, 16h-22h, place de Lipkowski, concerts et petite restauration sur place.

14 juillet: Fête de village, 15h-2h, place de Lipkowski, animations, retraite aux flambeaux, feu d'ar-tifice et bal.

22 juillet : Fête du coquillage, 15h-2h, place de Lipkowski, ani-mations, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal.

12 août : Repas et soirée dansante, 19h-2h, place de Lipkowski.

Corme-Écluse

23 juin : Fête des écoles du RPI Grézac-Corme-Écluse, salle des fêtes.

24 juin : Feu de Saint-Jean suivi d'un bal gratuit à la salle des fêtes.

16 juillet : Procession du Pèlerinage à N-D de Corme-Écluse. Départ 9h30, messe et pique-nique.

30 juillet : Concert Papa Jive, swing-blues, rock'n'roll 50' et jazz-boogie. 18h, place de l'Église. Apéro offert par la mu-nicipalité, pique-nique sorti du panier, barbecues à disposition.

Cozes

8 juillet : Soirée barbecue au son des rythmes africains, 19h30, Jardin du presbytère.

14 juillet : Feu d'artifice et fête nationale. 19h repas, retraite aux flambeaux, batterie fanfare, bal plein air.

Épargnes

12, 13 & 14 août : 40^e Fête du pineau.

Samedi : grande brocante, groupe rock Ronnie Caryl en soirée.

Dimanche : matinée course pédestre, après-midi baptême de l'air hélicoptère, soirée concert Céline Dion par Flo.

Lundi après-midi : grand concours de pétanque, soirée concert Johnny Hallyday par Johnny Succes, feu d'artifice pyrotechnique musical.

Tous les jours : orchestre banda et repas champêtre.

Étaules

17 juin : Guinguette. 13h30-18h, maison de retraite.

24 juin : Fête des écoles, 11h-18h.

14 juillet : Randos des huîtres, kermesse, repas dansant, feu d'artifice et bal. Stade et salle omnisports.

19 juillet : Langoustinade géante et animation dansante. 20h, stade et salle omnisports.

22 juillet : Loto de l'association de lutte contre le cancer. 21h (ouverture 19h), salle munici-pale. *L'intégralité des bénéfices reversés à l'Institut BERGONIÉ, à Bordeaux et à l'hôpital MALAKOFF.*

9 août : Éclade géante. 20h, stade et salle omnisports.

23 août : Soirée DJ disco. 21h, Place du Champ de Foire.

Floirac

13juillet: Soirée entrecôtes-frites, place de la mairie, 20h.

14 août : Éclade de moules, place de la mairie, 20h.

L'Éguille

12 juillet : Retraite aux flambeaux et feu de joie sur le port.

13 juillet : Jeux sur le port, sardinade, feu d'artifice et bal populaire.

29 juillet : Méchoui sur le port.

5 août : Fête du port.

12 août: Éclade de moules sur le port.

La Tremblade

15 juin-14 septembre : Marché saisonner de l'artisanat. 7h-13h, les mardis et jeudis, rue Foran.

17 juin : Fête de la musique. Le matin avec école de musique. Après-midi et soirée à Ronce-les-Bains.

24 juin : Éclade géante sur le port de la Grève. Association des Commerçants.

2, 9, 16 et 30 juillet - 6, 13, 20, 27 août : Marché de nuit, 18h-23h30. Association Fest Ronce.

4, 11 et 21 juillet - 1^{er}, 18, 25 août : Soirée karaoké, 21h30, place des Eiders à Ronce-les-Bains.

Tous les mercredis soir de l'été : Animations avec l'associa-tion Fest'Ronce. 21h30, Ronce-les-Bains.

8, 15 et 29 juillet - 5, 19 et 26 août : Soirée dansante, 21h30, place des Eiders, Ronce.

14, 16, 23 et 30 juillet - 6,13, 20, 27 août : Sardinade, 19h30, par-king du centre nautique de Ronce.

14 juillet : Fête nationale, Ronce-les-Bains. 21h15 : distribution de lampions place du Marché, déambulation Batucada'bra. 21h30, concert. 23h, feu d'arti-fice. 23h30, bal populaire.

15 juillet et 12 août : Éclade géante, 20h, place Faure Marchand, soirée dansante. LCPA club de pêche surcasting.

23 juillet : Fête de la Grève. Animations musicales à partir de 20h. Feu d'artifice à 23h. Port de La Tremblade.

26 & 27 juillet : Tournée des plages Casino groupe Partouche, place du Casino, concert en soirée.

8 août : Barbecue géant, place du casino à Ronce. En soirée.

15 août : Élection Miss Ronce-les-Bains, place du casino, 21h30.

Les Mathes-La Palmyre

24 juin : Fête de la Saint-Jean, plage de La Palmyre.

Tous les vendredis soirs de l'été : Marchés gourmands nocturnes. Place de Halle, aux Mathes.

13 juillet : Feu d'artifice rue des Carrières aux Mathes, puis concert des Anges Brunes, place de la Halle.

Médis

13 juillet : Animation musicale Batucada Surdo'Rei. Place de la mairie, 21h30. Déambulation, feu d'artifice espace Médis Loisirs.

10 septembre : Forum des as-sociations, à la salle polyvalente, 14h.

Meschers-sur-Gironde

25 juin : Marché Créateurs et artisans rue Paul Massy.

12,19 et 26 juillet - 1^{er}, 2, 23,30 août : Marché nocturne, 20h.

13 juillet: Feu d'artifice plage des Vergnes.

6 août : Fête de la mer.

10 août : Spectacle pyrotech-nique, port de plaisance.

10 août : Éclade de moules, place du Marché.

Mortagne-sur-Gironde

25 juin : Fête des moutonniers, 11h-22h. Marché fermier, repas paysan, animation tonte, chiens de berger...

15 juillet : Sardinade au port, 19h30.

17 juillet : Repas et bal populaire à la Pépinière.

30 juillet : Courses de caisses à savon à partir de 10h. Repas le samedi 29 au port.

20 août : Fête du port.

Royan

14 juillet : Feu d'artifice, plage grande conche.

15 août : Spectacle pyro-mélo-dique, plage grande conche.

Sablonceaux

27 juillet: Festival Humour et Eau salée autour de l'abbaye. Avec SMSM (sauveteurs en mer sans moyen), Ego le cachalot et Emma la clown. Marché fermier. Feu d'artifice par la C^o Silex.

Saint-Georges-de-Didonne

6 juillet : Marché nocturne front de mer.

15 juillet : Retraite aux flambeaux, 22h. Feu d'artifice grande plage 23h.

16 août : Feu d'artifice grande plage. 23h, bal place de l'église et parvis du Relais.

Saint-Palais-sur-Mer

21 juin : Fête de la musique, 16h30-18h, concert du conser-vatoire place de l'Océan. 19h-minuit : les Crogs.

24 juin : Feu de la Saint-Jean. Concert Orchestre d'harmonie puis soirée dansante. Place de l'Océan.

Juillet - tous les lundis 17h-mi-nuit : place de l'Océan, Marché des terroirs.

Juillet - tous les mardis 20h-mi-nuit : esplanade Grande Côte, marché nocturne.

Juillet - tous les mercredis : 10h30, l'heure du conte, mé-diathèque Boris Vian.

9, 10 et 11 juillet : Festival des jeux.

Tous les vendredis sauf 14 juillet : soirée art & artisanat.

16, 23, 30 juillet et 6, 13 août : di-manche 21h30, place de l'Océan, concert musique actuelle révéla-tions musicales.

14 juillet : Soirée fête nationale. 18h & 20h30 : place du Concié cirque Amar. 19h-minuit : art & artisanat.19h-minuit : Bal, place de l'Océan.

18 juillet : Concours d'élégance, exposition de véhicules anciens, rallye. Grande côte / Saint-Palais / Vaux.

10 août : 20h-minuit esplanade de la Grande Côte, soirée dansante.

23 août : Feu d'artifice des commerçants. 21h-22h30 et 23h-minuit : concert Soulmates, place du Commerce. 22h45 : feu d'artifice plage du Bureau.

Saint-Sulpice-de-Royan

7 juillet : Festival des Vieilles Forges au jardin Passy, centre bourg. Animations gratuites tous les vendredis soirs. Ouverture avec le groupe des Skyfel, 20h-22h30.

15 & 16 juillet - 26 & 27 août : Loto des chiffres et des lettres, salle des fêtes Georges Brassens.

Tous les vendredis soirs de l'été : Festival des Vieilles Forges au jar-din Passy.

2 septembre : Forum des associations au jardin Passy, 14h-17h30.

Saujon

Tout l'été : Mercredis saujonnaïs. Concerts, spectacles, magie...

21 juin : Fête de la musique. En centre-ville. 05 46 02 80 07

8 juillet : Country Dance club à la Salicorne.

14 juillet : Portes ouvertes

Un nettoyage raisonné pour des plages propres et vivantes

Les communes assurent le nettoyage de leurs plages pour le plus grand bonheur des usagers. Les cribleuses tractées sur la plage ramassent aussi bien les déchets d'origine humaine déposés par la mer ou laissés par les usagers que les débris naturels (algues, coquillages, bois flotté, organismes marins...) qui constituent **la laisse de mer**.

Le nettoyage raisonné consiste à limiter l'utilisation d'engins mécaniques pour ramasser les déchets sur les plages. Afin de préserver les dépôts marins, de plus en plus de communes stoppent la mécanisation et enlèvent les déchets manuellement. Les lisses de mer participent en effet au **bon fonctionnement écologique de nos plages**, car elles offrent le gîte et le couvert à de nombreuses espèces du littoral. Le gravelot à collier interrompu, qui figure notamment parmi les espèces classées menacées d'extinction, tire ainsi son existence de la laisse de mer. En se décomposant, les matières organiques de la laisse de mer nourrissent également les plantes du haut de plage et jouent le rôle de **barrière naturelle contre l'érosion**. Loin d'être gênantes, les puces de mer, qui se nourrissent et trouvent refuge dans la laisse de mer, sont, elles-aussi, indispensables à l'alimentation de nombreuses espèces littorales. Elles représentent de plus un gage de qualité sanitaire car leur présence indique que la plage est non polluée.

Une plage aseptisée, vidée de ses éléments naturels, est une plage morte. Ainsi, ne soyez plus étonnés si vous voyez ces dépôts naturels : ils sont utiles pour nos écosystèmes littoraux.



Aimer la plage, c'est accepter les lisses de mer

LES MÉGOTS DE CIGARETTES : UN FLÉAU POUR LES PLAGES

Sur les 54 milliards de cigarettes vendues en France chaque année, 30 milliards de mégots finissent dans la nature, et donc potentiellement sur une plage. La CARA distribue chaque année près de 5 000 cendriers de plage pour limiter cette catastrophe écologique. En effet, un mégot de cigarette pollue environ 500 litres d'eau et met de un à cinq ans pour se dégrader. Une étude qualitative a été menée par la CARA en mai 2017 auprès des utilisateurs de la plage pour évaluer la gêne occasionnée par la présence des mégots de cigarettes. Sur près de 150 personnes sondées, 70% d'entre elles considèrent que les mégots de cigarettes qui jonchent les plages constituent une gêne importante. Une grande partie de ces mégots ne sont pas laissés par les usagers de la plage : ils viennent de la terre, voyagent par le réseau des eaux pluviales et terminent sur le littoral. **Ne jetez plus vos mégots dans la nature.**



Micheline Dupré : un foyer pour les abandonnés

Présidente des « Amis des bêtes » durant près de 30 ans au refuge de Médis, Micheline Dupré passe le relais tout en restant une gardienne dévouée aux animaux abandonnés.

La bouillonnante et gouailleuse figure locale n'a jamais ménagé sa peine pour offrir à ses amis les bêtes un foyer aimant et douillet. Avec son équipe, elle offre une seconde chance aux animaux perdus, errants ou abandonnés des 35 communes environnantes. Engagée désormais « sur la route de ses 88 ans » (en octobre), Micheline conserve toutefois une fougue hors pair. Elle compte bien d'ailleurs s'offrir un 3^e saut en parachute « le jour de ses 90 ans » !

Gérante d'un bar de nuit à Royan durant 40 ans, Micheline activera son réseau et profitera de sa notoriété locale pour construire et aménager à Médis le refuge des Amis des Bêtes. « J'ai été très soutenue, tout au long de ces années, par les différentes municipalités et par la CARA ». En 2003, Micheline vend son bar et va s'installer au refuge comme gardienne « pour remplacer notre salarié qui prenait sa retraite ». Présidente des Amis des bêtes depuis 1988, elle a récemment passé le flambeau à Brigitte Allix, mais reste gardienne bénévole au refuge où elle habite et « où elle finira sa vie, entourée de ses quatre chiens... et bientôt une nouvelle fois arrière-grand-mère grâce à sa petite-fille Ludivine ».

“BB” bis ? - Je suis une toute-petite-toute-petite Brigitte Bardot... même si je suis plus vieille qu'elle de 5 ans !

Micheline Dupré a reçu la médaille d'honneur de la ville de Royan le 24 mars dernier, et le ruban d'honneur de la Fondation 30 Millions d'Amis en 1990, « pour avoir créé une maison de retraite pour les vieux chiens ».



Adoptez-les



COKUN - Mâle, 11 ans



POLLUX - Mâle croisé griffon, 1 an

Bien d'autres chats et chiens tatoués et vaccinés vous attendent au refuge.

Rendez-leur visite aux horaires d'ouverture au public : Tous les jours (sauf dimanche et jours fériés) de 14h30 à 18h30 (horaires d'été) et de 14h00 à 18h00 (horaires d'hiver).

Le Refuge des amis des bêtes
13, rue du Chenil
17600 Médis
Tél : 05 46 05 47 45

Zone commerciale Royan2 (derrière Toyota)

Page Facebook : « *Refuge Les amis des bêtes Médis 17* »



- Vous ne recevez pas CARA' mag dans votre boîte aux lettres ? Contactez MEDIAPOST au 05 49 75 17 57 ou par courriel celine.nony@laposte.fr
- Votre avis nous intéresse. Pour toute question ou réaction : contact@agglo-royan.fr / 05 46 22 19 74.

Présentés par
la Communauté
d'Agglomération
Royan Atlantique

AGGLOMÉRATION
ROYAN
ATLANTIQUE

CULTURE

DU 1^{er} JUIN
AU 21 SEPT.
2017

29^e Jeudis Musicaux

34 COMMUNES AU RYTHME DU CLASSIQUE

Design : © DET Geste - Sygma 7 Photos : © J. Salame (D.R. Bernard), A. Malenfant, M. Lemaire, Y. Chas, C. Bédard



Billetterie

Ouverte jusqu'à 24 h avant chaque concert

* (hors frais de location : 1,80 € minimum)



www.fnac.com
08 92 68 36 22
Et Fnac, Carrefour, Géant,
Magasins U, Intermarché
carrefour.fr, francebillet.com

ticketmaster®

www.ticketmaster.fr
08 92 39 01 00
Et E.Leclerc, Auchan,
Cora, Cultura

ou sur place 45 mn avant le début du concert



Tarif : 14 € *

Gratuit pour les - de 16 ans

Informations au
05 46 22 19 20
www.agglo-royan.fr

